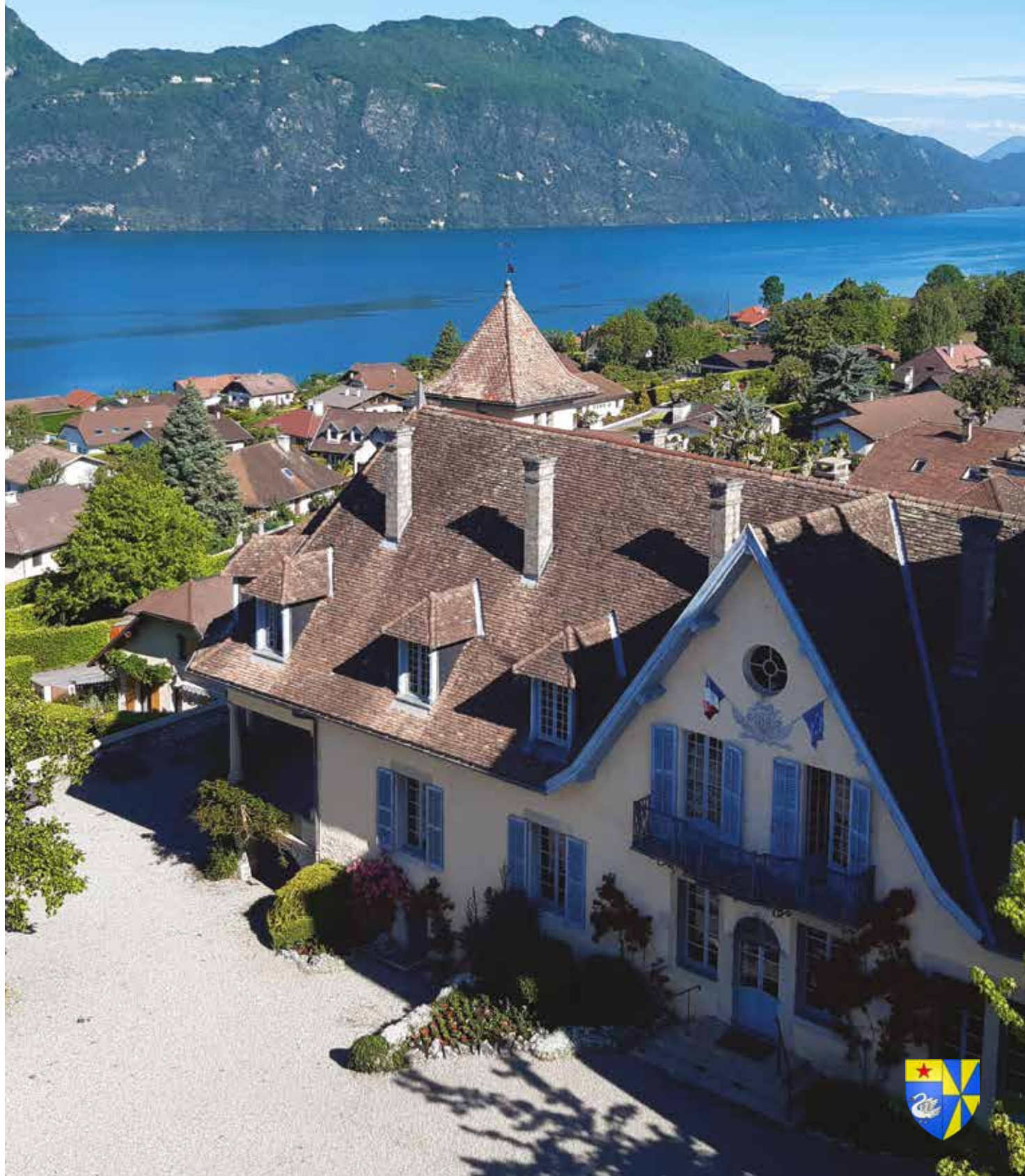


Bulletin municipal | Avril 2022

# Le Tresservien



---

# LE MOT DU MAIRE

---



Jean-Claude LOISEAU, MAIRE

Mes chers amis,

Comme chaque année, le printemps qui arrive annonce la fin de l'hiver, mais en 2022 il annonce également la fin de la plupart des restrictions sanitaires que nous attendions tant.

Chacun d'entre nous, a hâte de retrouver sa vie d'avant avec la reprise de la vie sociale, de profiter des manifestations festives, des rencontres et de la convivialité qui en découle.

Malheureusement la guerre en Ukraine frappe à notre porte, ravivant des tensions que l'on pensait disparues à tout jamais et qui ne manqueront pas d'impacter notre vie quotidienne. Nous ferons face comme d'habitude car nous savons tous que la base qui est constante dans toutes les épreuves est la solidarité. Les Tresserviens l'ont montré pendant la pandémie et le montrent encore aujourd'hui par cet exceptionnel élan de solidarité en réunissant grand nombre des produits de première nécessité pour une collecte, en mettant aussi à disposition des réfugiés des logements à partager ou des maisons pour les accueillir. Qu'ils en soient ici tous remerciés.

Mais malgré cette actualité bien sombre, notre équipe municipale n'a pas arrêté de travailler et vous pourrez voir dans ce bulletin les nombreuses réalisations de ces derniers mois et les travaux mis en chantier :

- La fin de la première tranche de création des trottoirs commencée depuis plus de trois ans,
- La délivrance du permis de construire concernant le pôle commercial et de santé permettant ainsi aux travaux de débuter dès le deuxième semestre,
- Le lancement d'appel d'offres pour la réhabilitation de l'école,
- L'installation des caméras de vidéosurveillance maintenant terminée,
- Le reboisement du bois de Coëtan effectué à notre demande par l'ONF.

Comme je pense que tout va continuer à aller de mieux en mieux au niveau de la Covid, même si on voit que la contagion est toujours bien présente, nous pourrions donc reprendre nos apéritifs de quartier à partir du mois de juin, organiser la fête du village et le feu d'artifice, les réunions thématiques dont à nouveau une sur le moustique tigre et le frelon asiatique...

Ces occasions de nous retrouver sont précieuses pour les élus, elles permettent de connaître vos sentiments et vos attentes, d'échanger sur les projets et leur réalisation, car ce lien direct est l'essence même de notre engagement.

De nouvelles actions ont été mises en place :

- Une aide pour les Tresserviens ayant des difficultés dans leur démarches administratives avec une personne dédiée spécialement à leur écoute,
- Un nouveau moyen d'information « ILLIWAP » qui nous permettra de communiquer directement avec vous en utilisant vos téléphones portables,
- Un nouveau système de transport avec Grand Lac plus efficace particulièrement sur le transport à la demande qui paraît très intéressant.

Comme vous vous en doutez, je ne peux terminer ce mot sans évoquer la disparition d'Éric Courson, 1<sup>er</sup> adjoint de la commune, décédé l'été dernier de la Covid, compagnon de toujours, ami personnel, qui aura marqué de son empreinte Tresserve par sa gentillesse et son empathie communicative.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter de profiter de toutes les occasions qui s'offrent à vous d'être heureux, de vivre l'instant présent et de vous retrouver très nombreux au plus vite au cours de toutes les rencontres qui nous seront offertes dans les mois à venir.

Jean-Claude LOISEAU

---

# HOMMAGE

---

## JUIN 2021 : LA COMMUNE DE TRESSERVE EN DEUIL

**Décès de Mr ERIC COURSON 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire**



***Jeudi 24 juin, c'est toute la commune de Tresserve qui a été touchée au cœur par le départ prématuré d'Eric Courson, à l'âge de 60 ans, après plusieurs semaines de combat contre la Covid.***

Né le 4 février 1961 à Rennes, il arrive à Chambéry en 1962 puis à Myans en juillet 1974. Il grandit et suit sa scolarité en Savoie, puis effectue son service militaire en Allemagne en 1981.

En 1983, il entre à la SNCF où pendant 36 ans, il exerce des métiers très différents pour finir cadre.

En 2017, il prend sa retraite pour se consacrer à sa famille et à la Mairie, où il exerce pendant cinq mandats : en tant que conseiller municipal de 1995 à 2001, puis comme adjoint aux travaux de 2001 à 2008, et finalement en tant que 1<sup>er</sup> adjoint.

Il appréciait particulièrement célébrer les mariages, qu'il prenait plaisir à personnaliser. Le plus beau pour lui restera celui qu'il a célébré en 2014 entre sa fille Audrey et son gendre Cédric. Il était fier d'avoir été choisi comme remplaçant de Renaud Beretti aux élections départementales et il se définissait lui-même comme un passionné de la vie et surtout de sa famille. Il rencontre Caroline un soir de décembre 1983 lors d'une soirée au « Club du Château ». Il l'épouse le 15 septembre 1984. Ils ont deux filles : Audrey en 1985 et Doriane en 1989. Hugo son premier petit-fils naît en 2015. Suivent Elise en 2018 et Alphonse en 2019. Depuis, il ne cessait de leur transmettre son savoir.

Ils construisent leur maison familiale dans le lotissement de la colline du poète et il s'investit dans la vie du quartier et au sein des écoles, ainsi qu'au sein de la Municipalité et de Grand-Lac.

Il était passionné par les trains mais aussi par les voitures, surtout les anciennes. Il avait retrouvé et restauré la Peugeot 203 de son grand-père.

Grâce à sa devise : « il faut vivre ce que l'on aime en payant le prix qu'il convient ». Il n'a pas attendu pour provoquer régulièrement le destin et profiter de chaque bon moment avec famille et amis.





**Faisons le point sur les réalisations terminées, en cours et à venir dont un grand nombre a été initié par notre regretté collègue Eric COURSON.**

## RÉALISATIONS TERMINÉES ET EN COURS

- **Impasse sur Mare**

L'intégralité du revêtement de ce chemin très étroit et pentu a été remplacé par un enrobé à chaud



- **Angle chemin de l'Observatoire & Fortiers**

Face aux résidences de la Carpinelle, une zone de Containers Semi Enterrés (CSE) a été implantée sous l'impulsion de la communauté d'agglomération Grand Lac.

- Concernant les travaux restants en cours, dans la montée de Tresserve, le trottoir permettant de relier le chemin du Poète aux commerces de la Carpinelle n'attend plus que son revêtement. Il permettra, dans le futur, d'être raccordé au pôle commercial et médical du centre de village.



## PROJETS DE TRAVAUX

- Désormais, nous allons engager l'étude et la réalisation des futurs aménagements, comme nous nous y sommes engagés, pour sécuriser le cheminement piétonnier sur l'ensemble du chemin de l'Observatoire.
- Prochainement, une réfection de la voirie sera engagée route Royale.

---

# COMMISSION TRAVAUX

---

## ÇA S'EST PASSÉ



- Le 29 décembre dernier vers 22h30, un important glissement de terrain s'est produit sur le chemin des Liquines. Environ 100 m<sup>3</sup> de terre sont partis du haut de la route départementale à cause des fortes précipitations et n'ont fort heureusement fait aucune victime ; seuls des dégâts matériels ont été constatés.

Le chemin des Liquines est toujours, pour le moment, réduit sur la largeur, tout comme la montée de Terre Nue juste au-dessus.

La Direction Interdépartementale des Routes (D.I.R.) a commandé une étude des sols, afin d'apporter la meilleure solution technique pour le futur.

- Comme nous nous y étions engagés, le projet de vidéoprotection a vu le jour à Tresserve. Depuis l'été dernier, pas moins de 16 caméras sont en service, et couvrent toutes les entrées/sorties du village ainsi que quelques lieux fréquentés (Lido, place de l'Eglise, cimetière, place de la Mairie/Ecole).



Certaines d'entre-elles peuvent permettre de lire des plaques d'immatriculation de nuit, et les images sont mis à la disposition des forces de l'ordre sur réquisitions pour les enquêtes.

D'autres permettent également de constater des incivilités, toujours présentes, devant les containers semi-enterrés (déchets abandonnés).

Ce nouveau dispositif a déjà fait ses preuves puisqu'il a permis de résoudre 2 cambriolages dans les 15 jours qui ont suivi !



- **Un nouveau véhicule pour la commune !**

En fin d'année dernière, un camion Benne est venu remplacer un véhicule ayant 20 années de bons et loyaux services ; celui-ci ne passant plus le contrôle technique ! Ce matériel dispose de grillages latéraux permettant de récupérer les feuilles de notre aspiratrice.

Alexis Berthet  
Adjoint aux Travaux



**Vous avez un projet de construction pour une maison, une piscine ou vous aimeriez installer un abri de jardin mais ne savez pas quels sont les documents à fournir, voici quelques informations utiles qui faciliteront vos démarches.**

## **Quelques informations concernant les différentes autorisations d'occupation du sol**

### **Il s'agit principalement des dossiers suivants :**

- Permis de construire
- Déclaration Préalable
- Certificat d'Urbanisme
- Permis de Démolir
- Permis d'Aménager (concerne principalement les lotissements).



### **Quels sont les principaux travaux dispensés de toute autorisation ou déclaration ?**

- Les constructions isolées ayant pour effet de créer une surface de plancher inférieure ou égale à 5 m<sup>2</sup>.
- Les piscines dont le bassin à une surface inférieure ou égale à 10 m<sup>2</sup>.
- Les murs dont la hauteur est inférieure à 2 m et sous réserve de ne pas être un des éléments constituant une clôture, ni adossé à une construction existante.
- Les châssis et serres d'une hauteur inférieure à 1.80 m.
- Le mobilier urbain.
- Les habitations légères de loisir d'une surface de 35 m<sup>2</sup> dans les terrains de camping.
- Les monuments funéraires.
- Pendant la durée du chantier, les constructions temporaires destinées à la commercialisation d'un bâtiment.

### **Dans quels cas le permis de construire est nécessaire ?**

#### **Construction nouvelle :**

- Dès lors que la surface de plancher excède 20 m<sup>2</sup>.
- Les piscines couvertes (hauteur couverture supérieure à 1.80 m) ou d'une surface supérieure à 100 m<sup>2</sup>.

#### **Travaux sur des constructions existantes :**

- Extension dont la surface de plancher, ou l'emprise au sol est supérieure à 20 m<sup>2</sup>, ou supérieure à 40 m<sup>2</sup> en zone U. Sauf, si le recours à l'architecte est nécessaire.
- Modification d'une structure porteuse et d'une façade d'un bâtiment accompagnée d'un changement de destination des locaux.

### **Qui peut déposer la demande ?**

- Le propriétaire du terrain ou son mandataire.
- Le bénéficiaire d'une autorisation du propriétaire.
- Un des co-indivisaires avec l'accord des autres personnes.

### **Recours à l'architecte :**

Ce recours est obligatoire dès lors que le projet fait apparaître une surface de plancher à 150 m<sup>2</sup>.

Les différentes zones du PLUi comportent généralement des coefficients de BIOTOPE : qui limitent l'emprise au sol des bâtiments eu égard à la surface du terrain, en prenant en compte la notion de développement durable (limiter l'imperméabilisation des sols, récupération des eaux pluviales, etc...).

---

# COMMISSION URBANISME

---

## **Dans quels cas la Déclaration Préalable est-elle nécessaire ?**

Elle permet de déclarer des aménagements ou des constructions non soumis à permis de construire, tels que :

- La modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment (ouverture en façade, toiture...).
- La pose de fenêtre de toit.
- La construction ou l'extension d'un bâtiment créant une surface de plancher supérieure à 5 m<sup>2</sup> et inférieure ou égale à 20 m<sup>2</sup> (voire 40 m<sup>2</sup> dans certaines conditions).
- Le ravalement de façades.
- Une piscine non couverte d'une superficie inférieure ou égale à 100 m<sup>2</sup>.
- Le changement de destination d'un bâtiment, sans modification des structures porteuses.
- Les divisions de propriété foncières en vue de construire (sans partie commune).
- Les affouillements d'une profondeur supérieure à 2 m et les exhaussements de plus de 2 m sur une surface supérieure ou égale à 100 m<sup>2</sup>.

## **Dans quels cas est-il intéressant de déposer une demande de Certificat d'Urbanisme ?**

Il existe 2 types de Certificats d'Urbanisme.

### - Le C.U. de simple information :

Il renseigne exclusivement sur les règles du PLUi applicables, les servitudes d'urbanisme ainsi que les taxes et participations dont le permis de construire sera le fait générateur. Il a l'intérêt de cristalliser la réglementation en vigueur pendant 18 mois, même dans le cas où une modification du PLUi intervient entre temps.

### - Le C.U. opérationnel :

Il s'agit d'un C.U. plus complet où le demandeur doit présenter l'opération d'urbanisme projetée.

Attention : suivant la jurisprudence, la réponse cristallise le règlement pendant 18 mois, mais ne garantit pas la réalisation du projet (l'intérêt de cette procédure est donc limité).

## **Permis de Démolir**

Il est obligatoire préalablement à la démolition, en partie ou en totalité, d'un bâtiment ou d'une annexe dans les sites inscrits, ce qui est le cas pour Tresserve.

Le Permis de Construire peut valoir « permis de démolir ».

## **Permis d'Aménager**

Ce dossier correspond principalement aux demandes d'autorisation de lotir lorsque l'on souhaite diviser un terrain en vue de construire plusieurs bâtiments avec des parties communes (accès, espaces verts, réseaux, etc...).

## **Délais d'instruction**

- 2 mois pour les Déclarations Préalables.
- 3 mois pour les Permis de Construire (4 mois dans les lotissements et 6 mois pour les établissements recevant du public).
- 1 mois pour les Certificats d'Urbanisme de simple information.
- 2 mois pour les Certificats d'Urbanisme Opérationnels.

Les délais tiennent compte de l'obligation de consulter l'Architecte des Bâtiments de France, la commune de Tresserve étant située dans le périmètre du site inscrit des bords du lac.

## **Délais de validité**

- Permis de construire, déclaration préalable et permis de lotir : 3 ans pour commencer les travaux, et pas d'interruption des travaux pendant plus d'un an (prorogation possible de 1 an + 1 an).

---

# COMMISSION URBANISME

---

## Procédures de dépôt des demandes d'autorisation ou de déclaration

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique (SVE).**

Vous trouverez les informations et les démarches à faire :

- Sur le site SVE : <https://sve.sirap.fr/#/073300/connexion>
- Sur le site de Grand-Lac <https://grand-lac.fr/au-quotidien/amenagement-et-developpement-du-territoire/urbanisme>

Si vous déposez les dossiers version « papier » en Mairie : remettre 5 exemplaires complets (en couleur).

Les imprimés correspondants sont disponibles en mairie, ou sur le site : autorisation d'urbanisme - CERFA – service public.

J'espère que ces renseignements faciliteront vos démarches lors de vos projets de construction et je reste bien entendu à votre disposition pour toute précision ou complément d'information que vous souhaiteriez.

Vous pouvez également contacter le service urbanisme, Michelle MERMOZ, par téléphone au 04.79.61.45.20, ou par mail à [urbanisme.mairie@tresserve.fr](mailto:urbanisme.mairie@tresserve.fr)

Gérard VIAND-PORRAZ  
Adjoint à l'urbanisme

## CONSTRUCTION D'UN PÔLE COMMERCIAL ET DE SANTÉ SUR UN TERRAIN COMMUNAL SITUÉ AU NORD DE LA BOULANGERIE

### **Point sur l'avancement du dossier :**

Le permis de construire vient d'être délivré, il comprend :

- des commerces dans le bâtiment A, situé chemin de l'Observatoire pour une surface de 240 m<sup>2</sup>, qui fera l'objet d'une acquisition par la Commune suite à la décision du Conseil Municipal, afin d'en maîtriser l'usage.
- des locaux à usage de santé, pharmacie et services dans le bâtiment B, pour une surface de 333 m<sup>2</sup> situé au Nord.
- 10 logements aux étages des 2 constructions.
- 16 places de parkings situées en surface resteront ouvertes au public et 25 places au sous-sol seront réservées aux activités et aux logements.
- 2 trottoirs au droit des voies publiques assureront la sécurité des piétons.

L'ouverture des travaux est prévue au printemps-été 2022, pour une durée d'environ 20 mois.





---

# COMMISSION URBANISME

---

## **A propos de nos 2 hôtels-châteaux avec restauration**

- L'Incomparable, hôtel 5 \* avec restaurant gastronomique est ouvert depuis 2 années. Sa façade Ouest plonge sur le lac du Bourget au travers d'un parc agréablement aménagé et paysagé.



- Le Château de Tresserve « Bon Port », situé face au lac du Bourget au droit de RD 1201, est ouvert depuis l'été 2021. Cet établissement de prestige accueille les manifestations événementielles, tel que mariage, congrès, avec possibilité de restauration et d'hébergement. De nombreux Compagnons du Devoir ont participé à sa réalisation.





## CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

**Le nouveau Conseil municipal Jeunes a été élu le mardi 12 octobre en mairie dans la salle du conseil municipal dans les conditions habituelles de vote en mairie. Chaque candidat des classes de CM1 et CM2 s'étant préalablement présenté.**

Les nouveaux élus sont :

**Pour la classe de CM1 :**

**Giorgia RAVIER, Juliette JACQUEMIN, Antonin BRANCHARD et Nathan LAMBERT**

**Pour la classe de CM2 :**

**Maëlenn BLUTEAU, Candice BERTHET, Jade MEGE et Narayan MANI WEIGEL**



**Remise de colis de friandises**

La nouvelle équipe de conseillers municipaux jeunes s'est mise au travail le mardi 19 octobre 2021. Cette 1<sup>ère</sup> séance de Conseil Jeunes avait pour ordre du jour le projet d'aménagement de l'espace jeux et détente situé aux abords de l'école, projet que nombreux d'entre eux souhaitent voir aboutir rapidement.

En décembre dernier ces jeunes élus se sont investis dans une initiative permettant à l'occasion des fêtes de Noël aux enfants hospitalisés, de s'évader du contexte de la maladie. Cette action intitulée « Les petits délices de Noël » a pris forme grâce à l'Association LES LUCIOLES d'Aix les bains.

Le 12 décembre 2021 en présence de M. et Mme MACHUEL responsables de cette association, le Conseil Municipal Jeunes a remis plus de 40 colis de friandises accompagnés chacun d'un message individuel écrit par tous les enfants de la garderie.

## PERSONNEL COMMUNAL

**Notre équipe composée de 9 personnes s'investie toute au long de l'année scolaire pour le bien être des élèves de l'école.**

Nous tenons à souligner l'investissement de l'ensemble du personnel communal (ATSEM en maternelle et le personnel en charge de la garderie et de la cantine) qui depuis le début de la crise sanitaire ont assurés leur poste sans absence afin que l'école puisse fonctionner normalement. A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Municipalité a tenu à remercier l'ensemble de son personnel en remettant un cadeau à chacun. Annie MOULIN, Adjointe aux Affaires Scolaires a profité du moment pour compléter ce cadeau par un tablier personnalisé avec le prénom de chacune des personnes affectées à l'école.



---

# COMMISSION VIE SCOLAIRE

---

## ÉCOLE DES 3 SOURCES

### MATERNELLE

**Les inscriptions pour l'entrée à l'école maternelle des enfants nés en 2019 ont d'ores et déjà commencé en Mairie (avec une attestation de domiciliation sur la commune ou dérogation, le livret de famille, et pièces d'identité).**

Après ce passage, les parents concernés pourront prendre RV avec Mme CAILLET Elodie, Directrice, pour confirmer l'inscription de l'enfant.

### ÉLÉMENTAIRE

**Cycle piscine pour les classes de CP/CE1 et de CE1/CE2**

**Les 2 classes sont allées pendant cinq semaines les mardis et les vendredis matin au centre nautique d'Aix-les-Bains (AQUALAC) pour apprendre à nager.**



L'activité a pu se dérouler dans de bonnes conditions grâce à la présence de nombreux parents bénévoles qui aidaient les enseignantes dans les vestiaires et autour du bassin.

L'activité s'est bien déroulée malgré le protocole sanitaire mis en place à la piscine et tous les élèves ont bien progressé.

Le financement des 10 séances ainsi que le transport sont financés totalement par la Mairie.

## Sorties culturelles au théâtre du Casino d'Aix-les-Bains

**Cette année scolaire, les élèves ont pu assister à des spectacles au théâtre du casino.**

**3 classes sont parties écouter l'orchestre des Pays de Savoie jouer les 4 saisons de Vivaldi le 2 décembre.**

Les élèves ont apprécié ce concert et ont pu découvrir les grandes familles d'instruments d'un orchestre symphonique.

Deux classes retourneront voir et écouter fin mars le ciné concert « En sortant de l'école » toujours au même endroit. Ce spectacle présente des films d'animation qui illustrent des textes de nos plus grands poètes (Prévert, Desnos, Apollinaire ...). Les musiques et les textes sont interprétés ou chantés directement par des musiciens chanteurs dans la salle.

---

# COMMISSION VIE SCOLAIRE

---

## Projet développement durable avec l'agence Écomobilité

***Cette année l'école travaille avec les intervenants de l'agence Ecomobilité de Savoie Mont Blanc. Les élèves bénéficieront de séances sur la qualité de l'air, les écoquartiers, les déplacements doux et les activités pour le Savoir Rouler pour la classe de CM1/CM2.***

Les interventions ont commencé au mois de décembre pour les classes de CE1/CE2 et de CM1/CM2 puis se poursuivront en avril, mai et juin pour les autres classes.

Les interventions sont intégralement financées par Grand Lac.

## Sortie raquettes dans les Bauges pour la classe de CP/CE1

***Les élèves de Mme Mouchéné ont fait deux sorties au mois de mars sur le plateau du Revard avec un accompagnateur de moyenne montagne.***

L'activité permettra de découvrir la flore et la faune en hiver grâce aux empreintes laissées dans la neige entre autres.

## L'intervention de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) pour la classe de CE1/CE2

***La classe de CE1/CE2 est engagée dans un projet avec la LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux) cette année. Une animatrice de l'association est venue en décembre faire une première intervention en classe. Puis, les élèves avec un parent d'élèves ont construit deux mangeoires pour les oiseaux pour l'hiver. Elles ont été installées sur le balcon de leur classe.***

D'autres interventions sont prévues tout au long de l'année ainsi qu'une sortie au mois de juin au bord du lac pour aller observer les oiseaux du lac.



***Création par les élèves de deux mangeoires***

---

# COMMISSION VIE SCOLAIRE

---

## Cycle escrime pour les élèves de CE2



**Depuis quelques années le cercle d'escrime intervient dans l'école pour initier les enfants au maniement des armes « fleuret et sabre » en plastique.**

Les élèves de Mme SAULNIER ont fait un cycle de 6 séances avec un maître d'arme qui est intervenu en janvier et en février à l'école tous les vendredis.

Ce sport a toujours beaucoup de succès auprès des élèves et demande de l'attention, de la maîtrise de soi, de la loyauté du respect envers l'adversaire et l'arbitre (les enfants s'arbitrent entre eux).

## Sortie ski de fond des classes de Cm

**Cette année encore, la classe de CM1/CM2 est allée sur les pistes de ski de fond du plateau du Revard tous les lundis de janvier et de février pour découvrir les joies de la glisse pour certains ou pour perfectionner leur technique de skating.**



L'activité a pu se dérouler dans de bonnes conditions grâce à la présence de nombreux parents bénévoles qui encadrent les groupes seuls ou avec les enseignants de l'école.

## Classe de découverte à Toulouse

**Du 13 juin au 18 juin les élèves de CM vont partir à la découverte de Toulouse et de sa cité de l'espace puisque l'année dernière le séjour a été annulé en raison des contraintes liées aux conditions sanitaires. Les élèves attendent ce projet avec impatience et ils seront 42 à partir.**

Les enseignants (M Paccard et Mme Jeance) ont prévu un programme chargé du lundi au samedi pour faire découvrir la ville rose ainsi que son patrimoine touristique et économique.

Ils vont faire étape à Carcassonne pour découvrir à l'aide d'un guide la plus grande cité médiévale du monde, puis successivement découvrir les monuments de TOULOUSE ( la place du capitole, le pont neuf etc.. ) passer une journée à la cité de l'espace, visiter le musée des Abattoirs et le musée d'histoire naturelle .

Enfin, ils termineront leur séjour par la visite de l'aéroport de Blagnac ainsi que le musée de l'aviation (Aeroscopia), célèbre pour ces avions exposés ( Concorde ,Airbus 380,Blériot XI...).

La Mairie participe à ce voyage à hauteur de 1 200 €.



**Depuis sa création, notre commission « Qualité de Vie » œuvre afin que chacune et chacun de nos concitoyens soit heureux de vivre « ensemble » à Tresserve.**

**Pour répondre à cet objectif, nous menons des chantiers afin d'améliorer la sécurité, embellir la commune et être réactif face aux demandes des habitants pour faciliter notre vie quotidienne.**

**Dans le précédent bulletin municipal, nous avons évoqué des projets qui étaient en cours ou à l'étude. Ces derniers ont été réalisés au cours de l'année 2021.**

## SÉCURITÉ

### **Nos Réalisations de « Trottoirs »**

Entre la salle Willmott et l'Ecole. Cette portion de trottoir était à l'étude depuis plusieurs années et était attendue par les parents d'élèves afin de sécuriser ce cheminement qui obligeait les usagers à marcher sur la route. Cette voirie étant une route départementale, il a fallu obtenir l'autorisation du département afin de trouver une solution notamment pour le passage des bus et véhicules de service. Afin d'améliorer le sens prioritaire, nous avons renforcé le rétrécissement devant le four banal en agrandissant le parvis devant ce dernier.



---

# COMMISSION QUALITÉ DE VIE

---

Désormais c'est en toute sécurité que les piétons peuvent se rendre de l'entrée sud de la commune à la place de l'église en empruntant un trottoir sur tout le linéaire du chemin de Belledonne. Le revêtement en béton désactivé a été réalisé, ainsi que les plantations.



Pour la partie Nord de la commune nous avons traité en béton désactivé le trottoir le long des immeubles « Vincent d'Indy » mais également finalisé le trottoir entre l'entrée du lotissement « clos des vignes » et la placette face au Chemin de Coétan.

## **Nos réalisations en cours...**

Un trottoir a également été réalisé entre le sommet du chemin du poète et les commerces de la Carpinelle. Ce premier « tronçon » sera poursuivi dès que les travaux du nouveau pôle commercial seront terminés afin de relier la partie réalisée par le promoteur à notre ouvrage.



---

# COMMISSION QUALITÉ DE VIE

---

Conscient qu'il demeure un « besoin » sur le linéaire du Chemin de l'Observatoire, nous avons identifié des portions de chaussée qui par rapport à leur largeur doivent permettre la création d'un trottoir.



## ***Nos réalisations à venir...***

***De façon plus générale, notre objectif est bien de sécuriser au maximum le cheminement des piétons et ainsi permettre aux Tresserviens de parcourir leur commune avec un maximum de sécurité.***

## **POUR LES USAGERS**

### ***Répondre aux attentes et suggestions des Tresserviens***

Le manque de places de stationnement au cimetière est désormais résolu avec la création d'un nouveau parking. Nous en avons profité pour répondre à deux autres demandes :

La matérialisation d'une place réservée aux personnes à mobilité réduite et l'amélioration de l'entrée principale avec création d'une rampe d'accès.





---

# COMMISSION QUALITÉ DE VIE

---

Nous avons aussi procédé à la réfection des 2 portails du cimetière qui étaient en mauvais état.



Concernant le cimetière, les travaux d'agrandissement sont en cours. Dès que ces derniers seront terminés, nous réaliserons un nouveau columbarium devenu nécessaire.



**Extension du cimetière en cours**



Nous avons également évoqué dans notre précédent bulletin le manque d'aménagement et par conséquent la dangerosité pour les élèves qui empruntent le bus au clos des Lombardets. Depuis des travaux ont été réalisés : Trottoir prolongé...rétrécissement de la chaussée pour freiner la vitesse...création d'un espace sécurisé pour la montée et descente du bus... Nous avons également profité de ces travaux pour matérialiser quelques places de stationnement utiles à cet emplacement.

**RAPPEL : une place est réservée devant les containers pour un arrêt minute et ne doit pas être utilisée comme c'est parfois le cas en place de stationnement.**

Toujours pour répondre aux attentes de nos concitoyens, il nous a été signalé la dangerosité de l'escalier qui relie le chemin de Grumau au chemin des Cavaliers. Des devis sont en cours afin de le refaire entièrement. Pour l'heure, nous avons par mesure de prévention fermé ce cheminement.



---

# COMMISSION QUALITÉ DE VIE

---

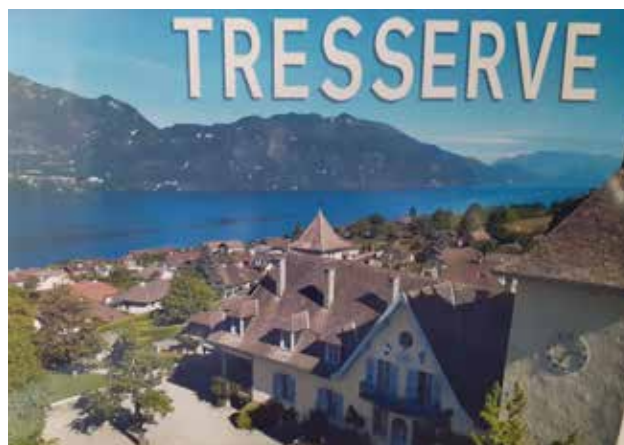
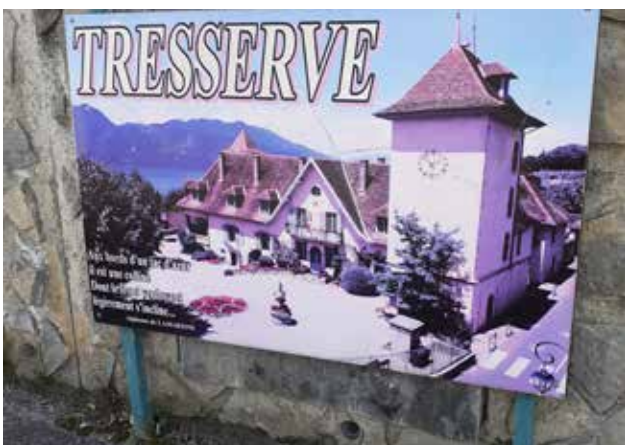
## EMBELLISSEMENT ET FLEURISSEMENT

*Lors de travaux que nous réalisons, nous profitons de chaque occasion pour mettre en valeur l'espace. Par exemple, chemin de l'Observatoire, nous avons traité en béton désactivé l'amorce du trottoir et en collaboration avec la copropriété, nous avons procédé à la réfection de la peinture des armoires électriques.*



## NOUVEAUX PANNEAUX

Les panneaux « TRESSERVE » ont été refaits et seront prochainement réinstallés.



Nous avons également remplacé différents panneaux indicateurs afin d'avoir une harmonisation sur l'ensemble de la commune.



---

# COMMISSION QUALITÉ DE VIE

---

## ESPACES VERTS

Concernant les Espaces Verts : Dans le parc de la Mairie des travaux de taille, d'élagage, d'abatage et d'enlèvement de souches avaient été identifiés par l'association de Sauvegarde du Patrimoine. En concertation avec ces derniers, nous avons au cours de l'automne dernier fait réaliser ces travaux par une entreprise spécialisée.

Le personnel communal a également procédé à la réfection du massif face à la maison de repos Arc en Ciel.



Suite à différentes tempêtes, nous avons dû au cours des dernières années faire procéder à l'abattage de plusieurs arbres dans le bois de Coëtan. Afin de remédier à cette situation, nous avons mandaté l'ONF (office national des forêts) pour faire une étude sur le terrain. Suite à leurs préconisations, 15 arbres de différentes espèces ont été replantés.



**Plantation par le technicien forestier territorial**

Dans le même esprit, nous avons prévu la plantation de 3 nouveaux arbres dans le parc de la Carpinelle. Ces derniers sont destinés à répondre à la demande des habitants et des usagers qui ont plaisir à se détendre dans le square et souhaitent un peu d'ombrage naturel.



---

# COMMISSION QUALITÉ DE VIE

---

## PROTECTION DU PATRIMOINE

*La Municipalité travaille régulièrement en collaboration avec l'association de Sauvegarde du Patrimoine. Ainsi en 2021, la fontaine de l'entrée de la Mairie a été restaurée.*



Au cours de l'année 2022 deux autres ouvrages seront restaurés.



- Le puits dans la cour de la Mairie



- La croix du Chemin de la Laitière

# COMMISSION QUALITÉ DE VIE

## PROJETS A L'ÉTUDE

**L'ensemble constitué par la Mairie et son Parc étant classé en « Site Pittoresque » nous devons obtenir avant d'entreprendre la réalisation de notre projet d'aménagement du parc de la Mairie différents agréments des services de l'Etat.**

Notre dossier a d'abord été examiné par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites qui a émis un **avis favorable avec recommandation au projet**.

Notre dossier a ensuite été remis à Madame la ministre de la transition écologique seule habilitée à le valider. En date du 10 février dernier, nous avons reçu son accord.

Nous allons désormais pouvoir travailler en étroite collaboration avec la commission urbanisme et commission des travaux à l'avancement et planification dans le temps de ce dossier.



Dans les prochains mois, la commission va également travailler sur la réfection du trottoir, montée de la Reine Victoria (entre la maison de retraite Bois Lamartine et l'entrée du bois de Coétan) et à cette occasion revoir l'aménagement de l'espace à cet endroit.

*Aujourd'hui*

**Comme vous le voyez, en privilégiant toujours l'intérêt général, notre commission tente autant que possible d'améliorer au fil du temps la « qualité de vie » de nos concitoyens. Pour cela, nous restons ouverts à toute suggestion.**

Pierre Courvoisier  
Adjoint à la Qualité de Vie



Sylvie Girardet, Adjointe en charge de la culture et du patrimoine

## LES ŒUVRES DE CYRIL CONSTANTIN : ÉPISODE 2

**Depuis le dernier numéro du tresservien, toutes les œuvres de l'artiste Cyril Constantin, léguées à la commune de Tresserve par sa fille, Madame Janine DESPINETTE, ont été regroupées en un seul et même lieu.**

En effet, fin janvier 2021, deux conseillers municipaux, Dominique Calloud et Florence Philippe, ont accepté la délicate mission de rapatrier les dernières œuvres de l'artiste qui se trouvaient encore au domicile de Mme DESPINETTE à Boulogne-Billancourt.

Vous vous souvenez certainement que par testament, Mme DESPINETTE avait souhaité que la collection ne soit pas

dispersée, et a désigné un comité de pilotage pour accompagner la mairie dans la gestion future de ce patrimoine.

Aussi une réflexion conjointe est désormais en cours pour présenter l'œuvre complète de l'artiste au public, dans le respect des vœux de la défunte. Il reste cependant à trouver un lieu propice à accueillir l'exposition de cette importante collection si possible à Tresserve, bien évidemment.

L'avancée de cette réflexion fera l'objet de l'épisode 3 de ces articles consacrés à l'œuvre de Cyril Constantin....

Dans cette attente, je tiens à remercier chaleureusement Véronique Schmit et Michel Guillet de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Tresserve, pour m'avoir fourni les deux photos ci-jointes extraites de l'inventaire Cyril Constantin réalisé par leur association.



Un des nombreux autoportraits de l'artiste



«Les Pèlerines» sujet qui revient à plusieurs reprises dans l'œuvre de l'artiste

### Également en projet...

En dépit du contexte sanitaire toujours difficile, d'autres projets sont à l'étude avec différents partenaires, comme par exemple :

- « Les Jardins Insolites d'Ellen Willmott » : une mise en valeur du jardin d'Ellen Willmott par des créations végétales éphémères à la fois insolites et poétiques et des temps de rencontres artistiques et culturels entre habitants et des acteurs locaux qui se dérouleront entre le 11 et le 26 juin 2022, programme complet à venir...
- Des visites de lieux culturels locaux ou régionaux pour petits et grands.

# VIE DE LA COMMUNE

## ADOPTONS QUELQUES PRINCIPES SIMPLES POUR AMELIORER NOTRE QUOTIDIEN



Quand je rentre chez moi, quand j'emprunte les chemins ou les routes de Tresserve, je ralentis. Un enfant peut jouer ou surgir d'une habitation. Alors pour éviter de « briser » une vie et s'en vouloir toute sa vie :

**DÉSORMAIS JE LÈVE LE PIED**



**Quand je bricole ou jardine, je respecte mes voisins** en n'effectuant pas mes travaux en dehors des horaires fixés par arrêté préfectoral :

- **Les jours ouvrables** de **8 H 30 à 12 H et de 14 H à 19 H 30**
- **Les samedis** de **9 H 00 à 12 H et de 15 H à 19 H**
- **Les dimanches et jours fériés :** de **10 H 00 à 12 H**

**Je pense à entretenir mes haies et tailler mes arbres.** Nous sommes régulièrement interpellés par des usagers (piétons- cyclistes) qui se plaignent de devoir se déporter sur la route à cause d'une végétation qui déborde sur les voies communales.

Afin d'éviter d'être la cause d'un accident, j'entretiens mes plantations...



Nous recevons des réclamations de « Tresserviens » qui se plaignent **des aboiements intempestifs de chiens** qui perturbent la tranquillité du voisinage.

Les aboiements de ces chiens qu'ils soient en liberté dans les propriétés ou attachés peuvent durer de longs moments ou être répétitifs lors de chaque passage à proximité des habitations.

Nous vous remercions par conséquent dans le respect du « bien vivre ensemble » de prendre toute mesure pour respecter le bien être de chacun.

Il en est de même des **déjections canines sur les trottoirs** qui constituent une nuisance olfactive et visuelle réelle pour les passants qui ne manquent pas de nous le faire remarquer. Merci aux propriétaires de chiens de se munir « du nécessaire » lorsqu'ils promènent leur chien !



# VIE DE LA COMMUNE

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

**La mairie de Tresserve est à votre disposition pour toutes questions relatives à l'état civil, l'urbanisme, les inscriptions scolaires, les inscriptions sur les listes électorales, le service social...**

### MAIRIE

Les services de la commune vous orientent et vous accompagnent dans vos démarches.

#### Mairie de Tresserve

40 chemin de Belledonne  
73100 TRESSERVE

**04.79.61.45.20**

**etatscivile-scolaire.mairie@tresserve.fr**

**Site de la mairie : [www.tresserve.fr](http://www.tresserve.fr)**

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :

**Lundi :** 8h à 12h 14h à 17h

**Mardi :** Fermé au public

**Mercredi :** 14h à 19h

**Jeudi :** 8h à 12h

**Vendredi :** 13h à 17h

Monsieur Jean-Claude LOISEAU, maire de Tresserve vous reçoit sur rendez-vous les mercredi après-midi et samedi matin.



N'oubliez pas le **recensement militaire** pour les jeunes garçons et filles **de 16 ans**, de nationalité française, résidant à Tresserve. Ils doivent se présenter à la Mairie dans les 3 mois suivant leur date anniversaire avec le livret de famille et la carte nationale d'identité.

### Urbanisme

Il est conseillé de se renseigner en Mairie avant de déposer une **autorisation d'urbanisme** (permis de construire, déclaration préalable ...) ainsi que pour les autorisations de pose d'enseigne et d'aménagement d'Etablissement Recevant du Public (magasins notamment).

Pour le dépôt de permis de construire ou d'aménager : déposer 6 exemplaires complets.

Pour une déclaration préalable ou dossier piscine : déposer 5 exemplaires complets.

### Service de l'eau potable : la SAUR

Numéro usagers du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 : 04.57.38.50.00

Numéro d'urgence en dehors de ces heures : 04.57.38.50.08

Au 1425 boulevard Lepic à Aix-les-Bains du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30



### Défibrillateurs :

En cas de besoin, des défibrillateurs sont à votre disposition dans la commune auprès des établissements suivants :

- Les jardins de Lamartine résidence séniors (1 chemin de l'observatoire) ;
- SSR ARC EN CIEL (50 montée de Tresserve) ;
- La maison de retraite « Le Bois Lamartine » (51 montée de la reine Victoria).

**Les salles municipales utilisées régulièrement par les associations de la commune sont désormais équipées :**

- Salle Willmott
- Salle polyvalente (sous l'école)
- Dojo de Tresserve



## BON À SAVOIR

### Les demandes de passeport et de cartes d'identité biométriques

se font dans toutes les mairies équipées du recueil biométrique.

La mairie de Tresserve n'étant pas équipée, vous pouvez prendre rendez-vous au **04.79.35.78.93** à la police municipale d'Aix-les-Bains, 4 rue Jean Monard ou directement **via le site de la mairie d'Aix-les-Bains.**





---

# VIE DE LA COMMUNE

---

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### **\*\*\* INFO \*\*\* ÉLECTIONS**

**PRÉSIDENTIELLES - dimanche 10 avril et 24 avril 2022**  
**LÉGISLATIVES - 12 et 19 juin 2022**

### **\*\*\* NOUVEAUTÉ \*\*\***

**Désormais, un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune. Toutefois le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandat pour voter à sa place.**

### **\*\*\* RAPPEL \*\*\***

**La demande de procuration peut se faire en ligne sur le site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr). Après avoir imprimé le document, il suffit ensuite de se présenter en personne et avec un justificatif d'identité dans un commissariat de Police ou une brigade de Gendarmerie. Il est également possible de remplir le formulaire papier « cerfa » directement au commissariat ou à la gendarmerie. Nous vous recommandons de faire votre procuration au plus tôt en raison des délais de traitement et d'acheminement.**

## TRESSERVE AIDE L'UKRAINE

### **LISTE DES PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ**

- LAIT EN POUDRE
- BIBERONS, TÉTINES
- PETITS POTS POUR BÉBÉ
- RÉCHAUDS
- VAISSELLE JETABLE
- LAMPE DE POCHE
- PETITES RADIOS
- PILE, BATTERIES PORTABLES
- MÉDICAMENTS
- PARACÉTAMOL
- ANTISCEPTIQUES
- ANTI-INFLAMMATOIRES
- BANDAGE
- PRODUITS HYGIÈNE BÉBÉ
- COUCHES
- PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE

### **LIEU DE COLLECTE**

**LA MAIRIE**

**40 chemin de Belledonne**

**73100 TRESSERVE**

**Aux heures d'ouverture - Tél. 04 79 61 45 20**



---

# VIE DE LA COMMUNE

---

## DEUX NOUVEAUX VISAGES DANS LE PERSONNEL COMMUNAL

### Accueil de la Mairie



**Depuis 2021 ; Madame Isabelle Avenier Ramaz apporte son expérience et son expertise à l'accueil de la Mairie.**

Après 20 ans passée à la mairie de Lanslebourg Mont-Cenis en Haute Maurienne et 3 ans à la mairie de Barberaz, Isabelle a souhaité revenir au plus proche de sa ville natale d'Aix-Les-Bains.

Elle a en charge outre le poste d'accueil du public, la responsabilité de l'état civil, la gestion du cimetière, la location des salles, l'activité périscolaire et notamment la garderie et la cantine scolaire.

### Services Techniques

**Suite au départ de notre Responsable des Services Techniques de la commune, nous sommes heureux de vous présenter Monsieur Sébastien Paoli, qui a pris la suite depuis le 1<sup>er</sup> mars dernier.**



En charge de l'environnement et des bâtiments à la communauté de communes « Cœur de Savoie » depuis 3 ans, Sébastien Paoli a saisi l'opportunité du poste qui se présentait à Tresserve pour apporter ses compétences au sein d'une collectivité à taille humaine. Fort d'une expérience de plus de 24 ans dans le service public en ayant occupé différents postes dans les services techniques, il a souhaité prendre de nouvelles responsabilités dans notre village. Il a désormais en charge l'animation d'une équipe de 4 personnes avec la responsabilité des travaux, de l'entretien de la commune, du suivi administratif des dossiers et aussi de la mise en place et suivi des projets de la commune.

Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions

---

# VIE DE LA COMMUNE

---

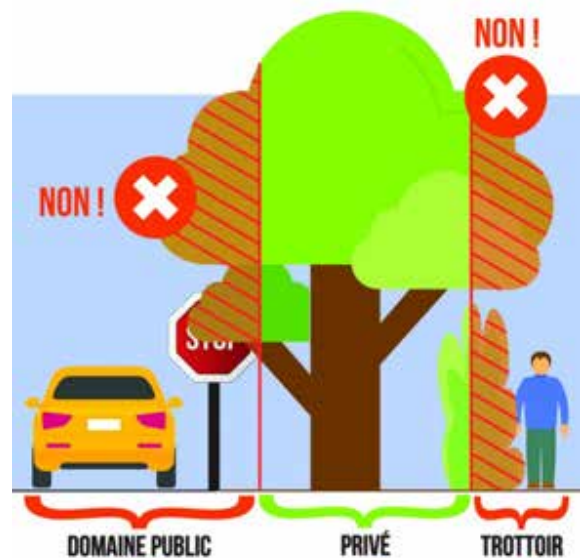
## EMPIÈTEMENT DES VÉGÉTAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

**Nous rappelons dans cet article les règles en matière de gestion des plantations vis-à-vis du domaine public.**

### **Végétation qui dépasse sur la voie publique : que dit la loi ?**

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Ceci afin :

- Qu'ils ne gênent pas le passage des piétons ou cyclistes.
- Qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple les panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant).



**La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait.**

Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens

## ENTRETIEN DES TERRAINS EN ZONE HABITÉE

**Déchets, jungle végétale, eaux croupies, nuisances olfactives ou visuelles, dépôt irrégulier de déchets...un jardin à l'abandon ou mal entretenu peut devenir une réelle source de conflits de voisinage. C'est pourquoi, même s'il s'agit d'une propriété privée, un propriétaire a obligation d'entretenir son terrain. Notamment pour éviter la propagation de nuisibles dans le voisinage.**

Nous vous rappelons donc ci-dessous ce que dit le code général des Collectivités Territoriales conformément à l'article L.2213-25 : Tout propriétaire qui laisse son jardin à l'abandon (voir ci-dessus) peut-être contraint d'effectuer des travaux de remise en état et de nettoyage.

**FAUTE pour le propriétaire ou ses ayants droit d'entretenir un terrain situé à l'intérieur d'une zone d'habitation, le Maire, peut pour des motifs d'environnement, lui notifier par arrêté l'obligation d'exécuter, à ses frais, les travaux de remise en état de ce terrain après mise en demeure.**

**Afin d'éviter de telles mesures et surtout de privilégier le « Bien Vivre à Tresserve » nous demandons à chacun de bien vouloir respecter son voisinage.**

---

# VIE DE LA COMMUNE

---

## STOP AUX INCIVILITÉS :

**Le tri des déchets ménagers est devenu une nécessité et un geste citoyen.**

**De nombreux habitants se plaignent régulièrement de l'incivilité récurrente en matière de déchets ménagers. Ça et là, le territoire de la commune est souvent pollué par la présence disgracieuse de déchets de tous ordres déposés discrètement aux abords des containers de tri sélectif .**

Ce type d'incivilité a pour conséquence de nuire à la propreté publique et de rendre désagréable les lieux pour les personnes qui trient correctement. Le nettoyage des dépôts sauvages a également des conséquences financières répercutées sur la facture de chacun

A ce sujet, nous vous rappelons que l'accès à la déchetterie de Drumettaz-Clarafond est GRATUIT et fonctionne aux horaires suivants :

**Du lundi au samedi de 8 H 30 à 11 H 45 et de 14 H à 17 H 15 et le dimanche de 9 H à 11 H 45.**

**Bon à savoir : vous avez des « encombrants » : canapé, réfrigérateur, meuble... et vous n'avez pas la possibilité de les transporter à la déchetterie. Vous pouvez vous inscrire auprès de Grand Lac pour un jour de collecte.**



**Dernièrement, se sont adjoints aux incivilités ci-dessus des « écritures » fort peu artistiques sur différents équipements de la commune.**

Ces dégradations inutiles devront être effacées et auront un coût pour la commune.

Rappel de la loi pour le ou les auteurs de ces graffitis : « s'il n'en résulte que des dommages légers, la peine pour tag ou graffiti peut atteindre 3 750 € d'amende assorti d'un Travail d'Intérêt Général, dont la réparation des dégâts causés »



### POUR CONCLURE :

**Tous ces faits qui sont dénoncés par les « Tresserviens », perturbent la vie tranquille de la commune et donne parfois, en outre pour les graffitis, une image négative pour nos concitoyens qui se promènent. Le déploiement du circuit de caméras viendra certainement parer à ces incivilités récurrentes.**

---

# VIE DE LA COMMUNE

---

## 2 DÉPARTS DE NOTRE COMMUNE QUE BEAUCOUP REGRETTERONT



**Après une carrière passée en grande partie à l'étranger, à l'heure de la retraite c'est à Tresserve que Nicole et Christian Hauguel avaient décidé de s'installer. Dernièrement, ils ont souhaité se rapprocher de leur fils et de leur petite-fille qui résident près de Toulouse. Nul doute qu'ils vont rapidement s'intégrer dans leur nouvelle commune.**

Très investis au niveau associatif et toujours prêts à donner un coup de main, Christian et son épouse sont tous deux d'anciens conseillers municipaux :

25 ANS à tous les deux et pendant cette même période, Christian a été pendant de nombreuses années, Président du Comité des Fêtes.

Toujours disponibles et agréables, cherchant en permanence à rendre service, ils vont manquer au bénévolat de la commune.

Leur souhait avant de partir, continuer à recevoir le bulletin municipal de Tresserve.

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur dans leur nouvel environnement et bien entendu, nous leur ferons parvenir dès sa sortie un exemplaire de ce bulletin !!!

**Véronique Schmit qui était présidente de l'association du Patrimoine a souhaité avec son époux se rapprocher elle aussi de sa cellule familiale. C'est à Evian les Bains qu'ils vont prochainement s'installer.**

Nul doute que nous aurons plaisir à les retrouver lors des manifestations sur la Commune.

A l'issue de l'assemblée générale de l'association de sauvegarde du patrimoine, le bureau a été reconduit dans son intégralité avec comme nouveau président, monsieur Jacques Collaudin.

Nous tenons à remercier chaleureusement Véronique pour le travail accompli à la tête de cette association pendant 9 années et pour sa précieuse collaboration avec la Municipalité pour les nombreux dossiers que nous avons menés ensemble :

- Les 3 ouvrages : Tresserve un village en Savoie, La Mairie de Tresserve : demeure et jardin d'Ellen Willmott et le dernier en date sur l'œuvre de Cyril Constantin.
- L'installation de panneaux sur des édifices de la commune : Mairie, Four Banal, Eglise
- L'an passé, la rénovation de la Fontaine dans le parc de la Mairie. Rappelons que grâce à l'implication de Véronique, cette restauration a reçu le soutien de la Fondation du Patrimoine.
- Au cours de ces neuf années, d'autres dossiers comme la restauration du site Lamartine, l'Oratoire derrière la Mairie...
- Prochainement la remise en état du puits dans le parc de la Mairie



**Jean-Claude Loiseau avec Véronique Schmit et le nouveau président Jacques Collaudin**

---

# VIE DE LA COMMUNE

---

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



**Comme chaque année, de très nombreux Tresserviens ont répondu à l'invitation de l'Association des Anciens Combattants pour célébrer la cérémonie du souvenir du 11 Novembre.**

Les élèves de l'école s'étaient également mobilisés autour du Conseil Municipal « Jeunes » et des enseignants pour l'évocation des victimes de guerres.

Plusieurs portes drapeaux étaient présents et un membre de ce conseil municipal « jeunes » a eu l'honneur de porter le dra-

peau de l'armée secrète qui s'était distinguée dans les combats du Revard pendant la dernière guerre mondiale.

En fin de cérémonie, la Marseillaise a été reprise en cœur par les enfants, les élus et le public avant de se retrouver autour du verre de l'amitié offert par la Municipalité.

## DÉCÈS D'UN TRESSERVIEN QUI A MARQUÉ SON ÉPOQUE ET LA COMMUNE

**Fernand Peilaz, nous a quitté le 13 novembre 2021.**

**Il a beaucoup travaillé et surtout valorisé la « Ferme à Joseph » qu'il a occupé jusqu'à son décès, c'était un Tresservien pure souche.**

Fernand Peilaz a été Conseiller Municipal. Il a effectué 2 mandats avec Mr Blin André. Il a aussi été dirigeant puis Président du club de foot pendant plus de 20 ans après s'être investi avec le comité des fêtes dans son jeune temps.

A la retraite il avait découvert une nouvelle passion : la reproduction en miniature de chalets de montagne.

Pendant qu'il réalisait ses chalets, il a mûri pendant 3 ans un projet ambitieux, réaliser la Mairie de Tresserve.

En 2012 nous l'avions rencontré à cette occasion et voilà ce qu'il disait « *je savais que ce serait long et fastidieux. Je trouve notre Mairie tellement belle que je n'avais pas droit à l'erreur. En plus je tenais à la réaliser à l'échelle sans oublier le moindre détail* ».

Aujourd'hui, 10 ans après sa réalisation, sa famille a respecté le souhait de Fernand. Il voulait qu'après son décès, « sa Mairie » soit exposée dans la vraie !

C'est chose faite. Les «Tresserviens », peuvent désormais découvrir son œuvre dans le hall de l'accueil.



---

# VIE DE LA COMMUNE

---

## REPAS DES AINÉS

**Chaque premier dimanche de décembre, la Municipalité de Tresserve a le plaisir d'inviter les aînés de la commune à partager le traditionnel repas de Noël.**

**Après une année « blanche » à cause de la crise sanitaire, le dimanche 5 décembre nous avons renoué avec plaisir à cette tradition.**



En respectant le protocole du pass sanitaire et du masque, plus de 140 convives étaient présents cette année et chacun a pu apprécier le repas et l'ambiance conviviale de cette journée.

Un grand coup de chapeau à toute l'équipe du personnel communal qui sous la houlette de Patricia Massonnat a œuvré pour la réussite de cette journée.

Merci également aux bénévoles pour la décoration de la salle et le jour « J » pour aider en cuisine et en salle.

Ce travail d'équipe et la présence d'élus, Monsieur le

Maire en tête, permet de créer une véritable convivialité entre les participants à cette journée.

Les « Tresserviens » qui n'ont pas pu ou pas souhaité assister au repas ont reçu après inscription en Mairie la visite d'un conseiller municipal pour la remise d'un colis gourmand.

## CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE



### Aide aux démarches administratives

Face aux difficultés parfois rencontrées par les aînés lors des démarches administratives (suites à des problèmes de santé, après un décès, les impôts, etc...), notamment sur Internet, la Municipalité a souhaité permettre un accompagnement et des conseils sur mesure.

Ainsi, Madame Karine MAZUIR, propose sa compétence et son soutien. La Mairie pouvant prendre en charge le coût des prestations liées à ces démarches administratives.

Si vous êtes intéressé(e), contactez la Mairie, qui vous renseignera et vous communiquera ses coordonnées.



## « ILLIWAP » : NOUVEAU MOYEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION !

**Depuis le 1<sup>er</sup> avril, Tresserve a mis en place un nouvel outil destiné à informer ses habitants sur des sujets tels que l'agenda des événements sur notre colline, mais également des informations pratiques comme les travaux, coupures de voies, d'eau ou d'électricité, des alertes météo, sécurité, etc...**

Vous y trouverez également les informations pratiques (horaires déchetteries, annuaire des commerçants, etc...). Il est également possible à un utilisateur de faire remonter aux services concernés, un dysfonctionnement (éclairage, voirie, sécurité). D'ici quelques semaines, les associations de Tresserve pourront également profiter de ce nouveau moyen de communication avec leurs propres espaces et leurs propres abonnés.

La démarche afin de pouvoir s'abonner gratuitement à ce service d'information n'est pas automatique et doit être réalisé par chacun de la manière suivante :

- 1 - télécharger gratuitement sur un smartphone l'application illiwap (sur Google play ou Apple store)**
- 2 - rechercher Tresserve ou flashez le QR code ci-contre**
- 3 - cliquer sur « SUIVRE » pour s'abonner et recevoir les news (de façon anonyme et dans le respect des lois informatique et libertés).**



---

# INTERVIEW de Madame Tiphaine Le Marois

---



**Le forum des associations est un des événements fort de notre commune de Tresserve. Il permet, entre autres, de faire de belles rencontres et en particulier d'accueillir les nouveaux tresserviens. C'est lors du dernier forum, que j'ai fait la connaissance de Tiphaine. Au travers de cet interview, je vous propose de découvrir cette jeune maman et sa formidable initiative.**

**Bonjour Tiphaine, pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?**

J'ai 33 ans et je vis à Tresserve. En 2019, je suis devenue maman de deux petits garçons, un cas rare de jumeaux appelés « mono-mono ».

Quelques mois après leur naissance, j'ai vécu la pire épreuve de ma vie : la mort de mon fils Naël. S'en est suivi une période post-traumatique très dure, accompagnée de symptômes de stress intenses.

Pourtant, après un gros travail sur moi-même et portée par de précieux soutiens, j'ai réussi à entamer un travail de résilience.

**C'est alors que votre projet a pris forme ?**

En effet, je suis allée à la rencontre de personnes qui ont connu des traumatismes de vie et qui ont réussi à transformer la souffrance pour en faire quelque chose de nouveau et de joyeux.

## Interview recueillie par Sylvie GIRARDET

J'ai alors décidé de créer ce projet porteur d'espoir : des podcasts qui racontent des chemins de résilience.

**Pouvez-vous nous en dire plus sur le contenu de ces podcasts ?**

Je propose des portraits bruts et réels, des témoignages de personnes qui se sont réinventées après une épreuve. Je me suis également prêtée à cet exercice de partage en racontant mon histoire dans le premier épisode.

**Quels sont les objectifs visés au travers de ces témoignages ?**

Les témoignages n'atténueront pas la peine et ne remplaceront jamais une thérapie chez les personnes en souffrance, mais ils viendront, je l'espère, rompre des solitudes, amener des compréhensions plus profondes, faire naître des espoirs...

**A qui s'adresse plus particulièrement ces témoignages ?**

Ce projet s'adresse à tous, parce que nous faisons tous l'expérience de moments difficiles à certaines périodes de nos vies. Parce qu'il n'existe pas d'échelle de la douleur et que chacun mérite d'être considéré. Aussi, parce que nous pouvons être amenés à accompagner des proches en difficulté.

**Où peut-on écouter les différents épisodes ?**

Sur mon site : [www.lavoixdeslucioles.fr](http://www.lavoixdeslucioles.fr)  
Ou sur différentes plateformes de podcasts comme Spotify, Deezer, Ipodcast etc.

**Et avez-vous d'autres projets en perspective ?**

En parallèle, je suis en perpétuelle documentation / recherche sur le thème de la résilience. Des articles de professionnels de la résilience seront d'ailleurs disponibles peu à peu sur mon site internet.

Plusieurs conférences prévues sur le thème de la résilience dont une à Tresserve le 2 Septembre 2022.

Des mini expositions dans des bibliothèques.

Et je suis surtout à l'écoute de nouveaux projets qu'on pourrait me proposer pour continuer à partager dans ces mêmes objectifs.

**Pour ceux qui le souhaiteraient, comment peuvent-ils soutenir votre projet ?**

En s'abonnant à mes réseaux et en les partageant autour d'eux.

Instagram : la voix des lucioles podcast

Facebook : la voix des lucioles  
En m'écrivant sur : [lavoixdeslucioles@gmail.com](mailto:lavoixdeslucioles@gmail.com)

Ou en faisant un don sur la page « me soutenir » de mon site internet.

**Merci Tiphaine pour ce partage et bravo pour votre belle et courageuse initiative. Pour conclure : à vous le mot de la fin.**

A l'image des lucioles, je souhaite à tous de trouver une petite lumière d'espoir pour éclairer les moments sombres que la vie vous invite parfois à traverser. La joie est toujours possible.



---

# VIE DE LA COMMUNE

---



***C'est avec un grand plaisir que nous vous annonçons l'ouverture du Lido le 04 mai prochain. 2022 sera son année de réhabilitation, après une longue période de fermeture, notre équipe a hâte de vous accueillir afin de vous faire découvrir votre nouveau restaurant. Cette période de fermeture nous a permis de réaliser d'importants travaux, fruits d'une réflexion avec les acteurs locaux pour réhabiliter le bâtiment en respectant ses contraintes et son histoire. Ainsi les travaux réalisés ont été pensés dans les moindres détails pour créer une ambiance en harmonie avec le décor naturel qu'offre le lac du Bourget et ses montagnes.***

Le nouveau Lido sera un lieu informel et convivial. Il sera aussi bien possible de boire un bon verre de vin entre amis, qu'un simple café accoudé à son grand comptoir central ou siroter un cocktail sur sa plage privée. Vous aurez également tout aussi bien loisir de prendre votre temps autour d'un repas, de vous installer pour une pause rapide, que de partager une planche apéritive. Notre souhait : que chacun puisse reprendre possession de ce lieu, et de se le réapproprier.

Puisque nous avons à cœur de ne pas importer des produits que nous pouvons trouver aux alentours, nous travaillerons intégralement avec des produits locaux et de saison. Et grâce à un travail main dans la main avec les vignerons de notre région, nos sommeliers seront fiers d'être les premiers à vous proposer une carte des vins intégralement composée de vin de notre terroir. Notre aspiration : vous faire redécouvrir les produits de notre région autour d'une cuisine savoureuse et innovante, orchestrée par la redécouverte de nos vignobles mésestimés.

Grâce à une ouverture 7j/7 de 8h00 à 23h00, et un service continu entre 12h00 et 23h00, notre équipe se réjouit de vous accueillir à tout moment dans une atmosphère à la fois chaleureuse, discrète et détendue. Chacun est le bienvenu au Lido quelle que soit l'occasion, et tout au long de la journée.

## NOUVEAUTÉ EN URBANISME

***Les dossiers d'urbanisme peuvent désormais, être directement enregistrés par voie électronique.***

Il est conseillé de se renseigner en Mairie (04 79 61 45 20) avant de déposer une autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable,... ) ainsi que pour les autorisations de pose d enseigne et d'aménagement d'Établissement Recevant du Public (magasins notamment)

***Retrouvez les informations dans la rubrique «COMMISSION D'URBANISME»***



---

# VIE DE LA COMMUNE

---

**Nouveau sur Tresserve**

## STUDIO PILATES

**par Apolline au 9 chemin de pierre morte à Tresserve**  
**Cours individuels et duo sur machine de Pilates réformer/ tower**



### Pourquoi tester le travail du Pilates sur appareils ?

Pour un travail profond, combinant respiration, renforcement musculaire, des articulations et étirements contrôlés pour plus de mobilité et flexibilité.

La méthode pilates est basée sur une série d'exercices mêlant la respiration, le contrôle, l'alignement, le centrage, la fluidité et la relaxation, dans le respect de la physiologie corporelle.

Les séances sont élaborées par le professeur en fonction de vos besoins posturaux et exigences spécifiques, idéal pour tous niveaux de pratique. Des duos sont possibles pour venir entre amis.

Le pilates est adapté pour l'entretien du corps ainsi que les problèmes de dos, ostéoporose, blessures de sportifs..

Nos cours seront basés sur vos éventuelles anciennes blessures.

Le travail sur appareils permet une « assistance corporelle » pour un meilleur apprentissage de la méthode à l'aide d'exercices efficaces et très diversifiés.

Le but du travail corporel est d'améliorer les gestes du quotidien et le bien-être en général.

Profitez d'un lieu calme et lumineux pour faire du sport en toute intimité en solo ou en duo sur appareils de pilates au 9 chemin de pierre morte à Tresserve.

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou mail.

**Apollinejallard1@gmail.com**  
**0637557887**

## NOUVELLE AGENCE IMMOBILIERE



**06.65.90.21.54    04.79.53.12.81**

### Ouverture de votre agence immobilière à Tresserve le 1er avril 2022



Après plus de 10 ans d'activité en région parisienne auprès d'un réseau de franchise, Aurélie DEDISSE se lance à Tresserve, pour vous accompagner dans vos projets immobiliers.

Vous souhaitez vendre ? Acheter ? Contactez la pour une estimation gratuite de votre bien.

Elle vous accueille au 33 montée de Tresserve, à TRESSERVE, du lundi au vendredi, de 14h à 18h et le samedi sur rendez-vous.

**Aurélie projette d'ouvrir également dans son local, dès qu'elle aura les autorisations nécessaires, une salle de location pour vos événements divers (anniversaires, baptêmes, réunions associations, assemblées générales, formations, départs en retraite, etc...)**

---

# ASSOCIATIONS

---

## LA SAISON CULTURELLE DE ACT

*Le début de l'année 2021 fut à nouveau perturbé par des restrictions sanitaires. Cependant, pour notre plus grand bonheur, nous avons pu retrouver notre fidèle public en profitant de l'accalmie de l'automne dernier. Trois évènements au programme... en voici la rétrospective.*

**Vendredi 3 septembre – Conférence « La Santé et le Bien être, principes de l'énergétique traditionnelle chinoise » par Anne Valérie DONSBECK, praticienne en énergétique traditionnelle chinoise**



Au travers de l'exposé puis des échanges qui ont suivi, nous avons découvert l'histoire et les différents concepts de cette culture, gravitant autour des notions de Qi, de Yin, de Yang et des 5 éléments. La pharmacopée, le massage, les exercices énergétiques (Qi Gong, Taiji Quan,...), la diététique, l'acupuncture, entre autres thèmes abordés, ont captivé le public.

**Samedi 19 octobre – Théâtre « Le Bus » par la compagnie La Vie en Relief**

Tout le jeu s'est passé à l'intérieur d'un bus : les 90 personnes du public passager n'ont pas été prises à partie, mais elles étaient au cœur des dialogues loufoques, des crises de nerfs et des règlements de compte. Un voyage mouvementé, avec une mise en scène originale, qui a tour à tour surpris ou enthousiasmé les spectateurs.



**Dimanche 7 novembre – Concert par Elma McElligott et Tim O'Connor**



Ce duo irlandais, habitant notre région, nous a interprété, au saxophone ou à la flûte à bois et à la guitare, des compositions Folk de Tim mais aussi des airs traditionnels irlandais sur lesquels le public enthousiaste s'est laissé emporter en battant activement la mesure.

Nous espérons que le programme 2022, dévoilé lors de l'Assemblée Générale de ACT le 4 décembre 2021 et présenté dans l'agenda de ce bulletin municipal, pourra se dérouler sans contrainte.

**Pour toute question (ou précision) concernant la programmation ou l'association, vous pouvez nous joindre par mail à l'adresse [president@actresserve.fr](mailto:president@actresserve.fr) ou par téléphone au 06 74 38 48 56.**

---

# ASSOCIATIONS

---

## TRESSERVE BRIDGE ATOUT CŒUR

**Comme pour toutes les associations, Tresserve Bridge a dû composer tout le courant de l'année 2021, espérons en ce début 2022 que nous allons prochainement voir le bout du tunnel et que nous pourrons nous retrouver en toute sérénité.**



Avec l'accord de la municipalité, nous avons pu jouer pratiquement tous les mardis et jeudis de 2021.

Nous avons proposé un protocole sanitaire rigoureux à nos adhérents et tout le monde « a joué le jeu » du respect des contraintes, quand il le fallait.

A la rentrée de septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux membres (confirmés et débutants auxquels nous faisons une initiation).

En ce début 2022, nous reprenons nos après-midi bridge des mardi et jeudi. Dès que la situation le permettra, notre objectif est de compléter nos parties libres par des activités ponctuelles : tournois, donnes tutti frutti (partenaire tiré au sort) et on peut rêver : soirées bridge/apéro aux beaux jours !

Tous les amateurs de bridge sont les bienvenus. Nous pratiquons le Bridge Plaisir !

**N'hésitez pas à nous joindre en contactant notre Présidente Françoise LECOQ**  
mob : 06 81 52 28 89 / francoise.lecoq0387@orange.fr

## CLUB PEDESTRE DE TRESSERVE

**Le club pédestre de Tresserve entame cette année sa 24<sup>ème</sup> année d'existence.**

**Comme pour de nombreuses associations, la crise sanitaire a impacté le bon déroulement de l'année 2021 avec de nombreuses annulations. Fort heureusement certaines ont pu être maintenues comme un séjour en Drôme Provençale qui nous a permis de découvrir des paysages différents de notre Savoie !**



Fort de plus de 80 adhérents, le programme de l'année 2022 a été remis lors de l'assemblée générale qui s'est tenue courant décembre. Afin de répondre aux attentes de chacun, le bureau s'efforce de proposer chaque année un programme varié. Celui de cette année ne manque pas à cette règle avec :

- Des sorties raquettes, pédestres et via-ferrata.
- Des week-ends en refuge.
- Pendant les vacances de printemps, terminer le périple sur les chemins de St Jacques de Compostelle. Cette dernière étape conduira les marcheurs du plateau de l'Obrac (terme de la précédente étape) à Conques. Objectif fixé dès la 1<sup>ère</sup> étape qui date de 2001.
- Et pour l'été prochain un trek de 8 jours en principauté d'Andorre et Sierra del Cadi en Espagne.

Sans oublier « les marches du mardi » qui se déroulent environ tous les 15 jours dans les environs : raquettes en hiver et pédestres dès l'arrivée du printemps.

**Si vous souhaitez obtenir des renseignements sur le fonctionnement de notre club ouvert à tous les marcheurs Tresserviens et dont le maître mot est : « la convivialité », n'hésitez pas à contacter monsieur Gérard Viand-Porraz, président du club. g.viand.p@gmail.com 06.24.97.67.62**

Bien amicalement, Le Bureau du Club Pédestre de Tresserve

---

# ASSOCIATIONS

---

## COMITÉ DES FÊTES DE TRESSERVE

***Encore une année tronquée durant laquelle il aura fallu faire sans feu d'artifice, sans repas de la colline et sans après-midi des associations.***



Et avec 2 autres événements qui ont dû être annulés.

Par chance, nous avons pu garder le forum des associations qui s'est tenu à l'extérieur de la salle Willmott et qui, comme chaque année, trouve un public dense et intéressé. Preuve du dynamisme et de la qualité de nos associations.

Et enfin, nous avons pu inaugurer la première de nos soirées découverte sur la façon de faire la fête dans tel ou tel pays. Et la première fut naturellement le Portugal.

Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'effectivement, les Portugais aiment la fête. Une bien belle soirée en définitive, qui nous servira de référence pour s'améliorer d'année en année.

### **Pour cette année, 3 dates à retenir :**

***Le samedi 16 juillet*** pour le grand jour de Tresserve avec le repas de la colline, suivi des animations avec la participation des associations, puis le feu d'artifice et le bal pour clôturer cette belle journée. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour aider 1, 2 heures ou plus dès le matin jusqu'au soir.

***Le samedi 03 septembre*** avec le forum des associations de 8h45 à 11 h45.

***Le samedi 26 novembre*** pour la deuxième soirée : «Comment les ... font la fête?»

Bien amicalement, Le comité des fêtes de Tresserve

## COULEURS VIVENT – ATELIERS PEINTURE

***L'Association traverse cette tourmente en prenant soin de ses adhérents et en leur offrant un véritable refuge tout en couleur.***

Rien de mieux que de s'exprimer à travers les couleurs chaudes ou pastels qui nous enveloppent comme une protection face à ce monde plus que perturbé.

Les pinceaux sont nos armes et en véritables conquérants nous souhaitons repeindre ce monde devenu si terne.

Nous continuons du mieux que nous pouvons pour vous offrir du 22 Avril au 1<sup>er</sup> Mai 2022, le meilleur sorti de nos palettes !!!



Le bureau de COULEURS VIVENT

---

# ASSOCIATIONS

---

## ASTV

**Il est tout d'abord important de rappeler l'origine de la création de l'Association Sportive Tresserve Vétérans (ASTV) (le 4 juillet 2020) .**

**Elle fait suite d'une part à la cessation du club de football de l'AST (arrêt de l'équipe seniors et manque de jeunes) qui a ensuite fusionné avec ES Viviers Voglans pour devenir FC Sud Lac, et d'autre part au souhait de quelques anciens très attachés au club et à la vie de la Coline de faire perdurer une entité « vétérans de l'AST » .**



En ouverture de l'assemblée générale, le président Pascal CALLUYERE avec son bureau, est revenu sur l'énorme perte de notre ami Eric COURSON, très investi au suivi des associations...

Ainsi, cette association permet à une quinzaine de vétérans encore « en forme » de continuer la pratique du football à 7 (une douzaine de rencontres par saison) et à l'ensemble des membres (une quarantaine à ce jour), de se retrouver pour d'autres activités ...

Concernant la partie festive et manifestations de 2021, seules les deux ventes de diots polenta sur la terrasse de la boulangerie « la Marmotte Gourmande » ont été réalisées.

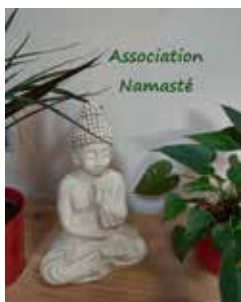
Elles furent à chaque fois une belle réussite et surtout un bon moment de convivialité et de partage au cœur du village en cette période compliquée.

De plus, l'association continuera à s'investir lors des manifestations communales ou en lien avec d'autres associations.

Pascal CALLUYERE

## NAMASTE-YOGA

**Cette année 2022 sera l'occasion pour l'Association de fêter ses 20 ans d'existence.**



L'effectif de l'Association toutefois perturbé ces derniers mois par la crise sanitaire n'a cependant cessé de croître au fil du temps.

Les cours sont dispensés par deux professeures diplômées, Josette et Christiane, qui s'appliquent à transmettre à chaque adhérent les bienfaits physiques qu'apportent la pratique du yoga et dont le corps ressent le besoin dans un mode de vie de plus en plus exigeant.

Des séances sont organisées plusieurs fois par semaine dans les salons de la Mairie en matinée et en soirée.

Actuellement et en raison de la pandémie, les mesures sanitaires sont impérativement respectées.

Si vous souhaitez vous renseigner, **vous pouvez appeler le 06 67 67 73 75 ou écrire à l'adresse courriel : [apicch@gmail.com](mailto:apicch@gmail.com)**

Any Picchiottino, Présidente Association Namasté

---

# ASSOCIATIONS

---

## TENNIS CLUB TRESSERVE

**Le Tennis Club Tresserve est prêt à vous accueillir !**

Dès le mois de mars, les activités de l'association ont repris pour le plus grand plaisir des petits et des grands, tous réunis autour d'une passion commune. Celle de se retrouver autour de la petite balle jaune pour faire de votre club un lieu d'échanges et de convivialité. Il y a un tennis pour tous au Tennis Club Tresserve ! . Telle est notre devise ! Des animations que nous espérons pouvoir remettre à l'honneur, tournoi de doubles, fête du club, autant de moments chaleureux à partager. Alors n'hésitez plus, rejoignez-nous !



**Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Karen Manneveau par mail ([karenmanneveau@gmail.com](mailto:karenmanneveau@gmail.com)) ou par téléphone au 06 12 66 16 09**

## LA TRESSERVIENTE

**Matinée nettoyage**



L'association «La Tresservienne» a convié ses adhérents à participer à une matinée «nettoyage des bords du lac» le samedi 8 octobre 2021. 30 membres de l'association se sont portés bénévoles pour cette journée. Les berges du lac et les abords du chemin lacustre depuis les Se-selets jusqu'à la plage du Rowing ont été nettoyés. La collecte a été fructueuse, un camion a été rempli. Cette matinée s'est terminée par un apéro et un repas choucroute pris en commun à la salle des Fêtes pour remercier les «nettoyeurs» du travail accompli dans la bonne humeur.

**DIMANCHE 15 MAI 2022**

DÉPARTS	
9h00 - Marcheurs :	9 km
9h05 - Éveil athlétique :	1 km
9h15 - Poussins, Benjamins :	2 km
9h30 - Cadets à Vétérans :	8 km
9h35 - Juniors à Vétérans :	13,6 km
9h35 - Minimes, Cadets :	4 km

Inscriptions sur place le samedi 14 mai 2022 de 9h à 19h  
et le dimanche 15 mai 2022 de 7h15 à 8h30  
ou par Internet sur le site [www.le-sportif.com](http://www.le-sportif.com)

Licence ou certificat médical obligatoire (non-licenciés) sauf marcheurs. Récompense à chaque participant  
11h30 Remise des prix suivi d'un apéritif pour tous

+ D'INFOS SUR NOTRE SITE  
<http://www.tresservienne.fr>

---

# ASSOCIATIONS

---

## ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE TRESSERVE

***C'est toujours avec la même détermination et le même enthousiasme que notre association participe à la vie du village et à la préservation de son important patrimoine historique et culturel***

- Début octobre, après avoir finalisé le recensement des arbres remarquables du parc de la mairie, nous avons signé la commande pour des petits panneaux qui identifieront chaque essence ainsi que la création d'un grand panneau pour une signalisation générale. Ce dernier a été posé le 17 décembre dernier. La livraison des 27 petits est imminente mais a pris du retard du fait de la pénurie de bois chez le fournisseur.



- Alertée par un membre de la communauté paroissiale sur le sort d'une statue de la Sainte Vierge brisée par la tempête, notre association en a assuré financièrement la restauration en la confiant à Sophie Gros-Balland, une céramiste de Bonneville qui nous avait été recommandée par Nadine Chabrier, responsable du « Glaneurs d'étoiles » à Tresserve. La statue mesure 1.20 m environ et a été mise en place dans l'église.

Nous espérons que cette nouvelle année nous donnera l'occasion de vous retrouver de manière plus conviviale.

A très bientôt ....





---

# ASSOCIATIONS

---

## SOU DES ECOLES

**Comme pour tous, une seconde année associative pour le sou perturbée en 2021 par le contexte sanitaire. Quatorze opérations ont quand même pu être réalisées sur l'année 2021 dont notamment :**

- Vente de brioches Saint Genix de la Marmotte Gourmande devant la mairie les dimanches des élections régionales.
- L'eskimobile, venu 3 fois rafraichir nos têtes blondes à la sortie de l'école avec ses savoureuses glaces.
- 3 défis mobilités avec deux trophées mis en jeu pour les différentes classes et le prêt pendant un mois d'un vélo bus par l'agence éco-mobilité de Grand-Lac.
- En remplacement de la kermesse, venue du FoodTruck Le Globe Trucker pour une soirée "burger et grillades" devant la mairie début juillet.
- L'apéro de rentrée/AG fin septembre
- Le retour tant attendu de la braderie puériculture d'automne à la salle Ellen Wilmott
- Réalisation et vente du calendrier 2022, encore plus beau qu'en 2021 avec des photos des environs ! Vous avez pu retrouver ce calendrier en vente, à la Marmotte gourmande, le Tresserviable, la Pharmacie et au Coulant Baraqué, que nous remercions pour leur aide. Nous attendons d'ores et déjà vos plus belles photos pour le calendrier 2023, A envoyer à [lesoudeseolestresserve@gmail.com](mailto:lesoudeseolestresserve@gmail.com)
- Opération Sapins de Noël avec Jardiland
- Le Noël du sou avec goûter offert aux enfants, vin chaud, Repas à emporter avec le FoodTruck les agités du local, collecte de jouets/jeux au profit du Secours populaire.
- et dernier évènement en date le retour de la tartiflette du Coulant Baraqué le 1er février. L'horizon s'éclaircit pour retrouver plus de convivialité dans nos actions, et notre calendrier va s'affiner
- Mars / Avril : le sou fête le printemps avec la Tombola du sou et la vente et Troc de plantes pour les jardiniers (en partenariat avec Jardiland)
- Le sou vous accompagne pendant les élections : avec une buvette pour un moment convivial devant la mairie le jour des élections afin d'aider au financement du voyage à Toulouse des classes de CM.

Vendredi 1<sup>er</sup> juillet : le grand retour de la fête de l'école

Nous en profitons pour remercier tous les parents d'élèves, les tresserviens et nos généreux partenaires qui s'impliquent dans la vie de l'association par leur aide ou simplement la participation aux actions proposées.



**Le vélo bus en «action»**



**Beaucoup de monde le jour de la braderie**

L'équipe du Sou des Ecoles

---

# TRIBUNE DES ÉLUS

---

Chers Amis,

Le groupe majoritaire de la commune se réjouit de l'appréciation portée par la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) sur l'indice de qualité des comptes locaux avec cette conclusion : « les résultats de votre collectivité sont excellents, la note de Tresserve est de 23,3 ».

Les communes sont notées sur 20 et pour celles qui atteignent ce chiffre, la note peut aller jusqu'à 25.

Ce satisfecit prouve la bonne gestion de notre commune, particulièrement sur les comptes de tiers et les délais de mouvements, avec un délai global de paiement moyen de 13,64 jours ; ceci avec un taux raisonné d'impôts locaux communaux qui ne seront pas modifiés cette année encore.

Le groupe majoritaire se réjouit également de l'avancée du dossier du pôle commercial et de santé qui revitalisera le centre village avec création de commerces, parking, appartements, espace vert public, trottoirs...

Pour rappel, achat du tènement par la commune en 2008 pour 1 450 000 euros, revente de la plus grosse partie en 2012 pour la création d'une résidence sénioriale pour 1 650 000 euros et revente de la dernière parcelle en 2022 pour 330 000 euros, soit un bénéfice comptable pour la commune de 530 000 euros.

Nous restons bien sûr à votre disposition et à votre écoute, n'hésitez pas à nous joindre.

Le groupe majoritaire

---

Les 4 élus d'opposition « constructive » d'UNIS pour TRESSERVE ne disposent que de ce 1/3 de page pour s'exprimer. Bien qu'exclus des réunions périodiques entre élus majoritaires, nous sommes cependant à l'initiative de plusieurs aboutissements :

- Cantine scolaire : adoption de la « liaison froide » pour une meilleure qualité gustative.
- Pôle commercial : augmentation du prix de vente du terrain de 30 000 €. Néanmoins nous regrettons toujours que les projets plus avantageux aient été écartés (215 000 € potentiellement perdus).
- Prime vélo électrique : 20 Tresserviens ont déjà pu en profiter et l'opération est reconduite.
- Installation de poubelles à mégots avec sondage : au Lido pour commencer (1 mégot pollue 500 litres d'eau).
- Accélération du « plan trottoir ». Inspiré de notre programme électoral ?

Suggestions en cours :

- Sécurisation des piétons entre la boulangerie et l'épicerie. Amélioration du trottoir à l'angle du Tresserviable pour l'accessibilité et éviter les chocs de pneus. Marquage passage piétons au sol et panneau « Céder le passage » plus visible.
- Adhésion à l'étude de faisabilité (Grand Lac) pour l'implantation de panneaux photovoltaïques sur bâtiments publics, courrier aux syndicats de copropriétés pour les informer des aides à la rénovation énergétique mises en place par Grand Lac.

Bien d'autres propositions sont à venir. Vos suggestions sont les bienvenues.  
Christian ROUSSEL, Marie-Christine FIARD, Nicolas PETIT, Bénédicte JEGOU

---

# LISTE ET CONTACTS

---

## ASSOCIATIONS DE TRESSERVE

**Nous avons la chance à Tresserve de bénéficier de la vitalité du secteur associatif qui répond aux attentes de notre population.**

**Que ce soit dans le domaine sportif, culturel, artistique, animation ou social, vous trouverez une association qui va répondre à vos attentes.**

**Afin de vous apporter toutes informations utiles, vous trouverez ci-dessous la liste des différentes associations présentes sur la commune et les références des personnes à contacter. Nous profitons de cet article pour remercier les nombreux bénévoles pour leur dynamisme et le temps qu'ils consacrent à la vie de la Commune.**

ASSOCIATIONS	CONTACTS	MAIL
A.C.T.	Mme GIRARDET Sylvie	president@actresserve.fr
ADEL 73 (association de défense de l'environnement du lac 73)	M. PAULIK Daniel	danielpaulik@free.fr
Club de l'Âge d'Or	Eliane XAMBO	eliane.xambo@orange.fr
A.S.T. Vétérans	M.CALLUYERE Pascal	pcalluyere@yahoo.fr
AÏKIDO M.REBOUH	M.REBOUH Saïd	s.rebouh@aixlesbains.fr
AMICALE BOULE M.MERMOZ	M.MERMOZ Gilbert	gilbert.mermoz@orange.fr
ANCIENS COMBATTANTS	M. WARIN Guy	anc-combt.tresserve@sfr.fr
ATELIER DE SCULPTURE SUR BOIS	M. VIGNOLI Jean-Marc	jean-marc.vignoli@orange.fr
SAMPHI - ATHLETISME	M. YVARS Philippe	philippeyvars@yahoo.fr
BRIDGE CLUB	Mme LECOQ Françoise	francoise.lecoq0387@orange.fr
CENTRE DE DANSE	Mme BARRAGUE Claudine	barrague.claudine@orange.fr
CLAQUETTES	Mme TROMPIER Mylène	mylene.trompier@gmail.com
CLUB PEDESTRE	M.VIAND-PORRAZ Gérard	g.viand.p@gmail.com
COMITE DES FETES	M. RAVIER Patrick	comite.tresserve@gmail.com
COULEURS VIVENT	Mme VIBERT Martine	martine.vibert@sfr.fr
CYCLO-CLUB	Mme DEFRANOUX Marie-Claire	marieclaire.gachet@laposte.net
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Mme ANDRE Dominique	dominicandre73@gmail.com
HATHA YOGA NAMASTE	Mme PICCHIOTTINO Any	apicch@gmail.com
HOSUKWAN (Taekwondo, Taïchi Chuan Qi Gong, Hapkido, self-defense)	M. ROBERT Yves	contact@hosukwan.com
JACMY	Mme BASLY Annick	annick.basly@hotmail.fr
JUDO	M. ARNAL Yohann	yoann.arj@gmail.com
LA TRESSERVIENNE	M. MARTINET Alain	al1.martinet@free.fr
L'ECHIQUIER DE LA COLLINE	Mme MALGRAND Anne-Sophie	lechiquiertresserve@gmail.com
PASSION LACUSTRE	Brigitte FAVRE	passion.lacustre@gmail.com
SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	M. JACQUES COLLAUDIN	jcollaudin@aol.com
SOU DES ECOLES	M.JAY Arnaud	lesoudeseolestresserve@gmail.com arnaudjay@yahoo.fr
TENNIS CLUB	Mme MANNEVEAU Karen	karenmanneveau@gmail.com
THEATRE (Rev'Artravis)	Mme Krystia MOVA	contact.revartravis@gmail.com
YACHT-CLUB	M. PESIC	a.pesic@be-mev.com
YOGA DE SAMARA	Mme MEIGNEN Sandra	sandrameignen@wanadoo.fr

---

# AGENDA 2022 *Sous réserve des conditions sanitaires*

---

**Du vendredi 8 avril au dimanche 10 avril :** Exposition de l'association Sculpture sur Bois à la salle Ellen Willmott.

**Du vendredi 22 avril au dimanche 1<sup>er</sup> mai :** Exposition de l'Association Couleurs Vivent à la salle Ellen Willmott.

**Dimanche 15 mai : LA « TRESSERVIENNE » :** MARCHE et COURSE PEDESTRE ouvertes à tous organisée par l'association la Tresservienne à la salle Ellen Willmott.

**Samedi 11 juin :** Film-documentaire sur 50 années d'explorations souterraines dans le massif du Grand Som en Chartreuse présenté par Jean-Claude Garnier et le club de spéléologie de Villeurbanne, organisé par l'Association Culturelle de Tresserve, salle Ellen Willmott 20h30.

**Du samedi 11 juin au dimanche 26 juin :** Expositions et ateliers «jardin insolite Ellen Willmott » dans le parc de la mairie.

**Vendredi 1<sup>er</sup> juillet :** Kermesse organisée par le Sou des Ecoles à la salle polyvalente sous l'école.

**Samedi 16 juillet :** Fête de la Colline et feu d'artifices organisés par le Comité des Fêtes dans le parc de la Mairie.

**Vendredi 2 septembre :** Conférence sur la résilience par Tiphaine Le Marois, tresservienne, organisée par l'Association Culturelle de Tresserve, salle Ellen Willmott 20h30.

**Samedi 3 septembre :** Forum des Associations à la salle Ellen Willmott de 8h45 à 11h45.

**Samedi 8 octobre :** Histoire de la musique tzigane, spectacle musical avec le groupe Ladislava, organisé par l'Association Culturelle de Tresserve, salle Ellen Willmott 20h30.

**Samedi 12 novembre :** Concert-Spectacle de musique classique avec Alexandre Prévert, organisé par l'Association Culturelle de Tresserve, salle Ellen Willmott 20h30.

**Dimanche 20 novembre :** Vente de choucroute artisanale à emporter UNIQUEMENT organisée par le Club Pédestre de Tresserve, bâtiment des expositions (face à la Mairie). Renseignements et commandes : 06 81 05 58 43 / 06 87 64 92 50

**Samedi 26 novembre :** Soirée « Italienne » organisée par le Comité des fêtes à la salle Ellen Willmott.

## NUMÉROS UTILES

**CABINET MEDICAL  
DE TRESSERVE  
04 79 54 51 06**

**PHARMACIE  
04 79 88 02 03**

**PHARMACIE DE GARDE  
3915**

**CABINET DENTAIRE  
04 79 88 99 11**

**INFIRMIÈRE  
07 70 41 71 33**

**ASSISTANTE SOCIALE  
(MME HOURLIER,  
BASÉE À AIX-LES-BAINS)  
04 85 05 25 50**

**GENDARMERIE D'AIX LES  
BAINS  
04 79 61 15 00**

**GRAND LAC (COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION)  
04 79 35 00 51**

**MASSEURS-KINÉSITHÉRA-  
PEUTES 19 CHEMIN DE  
PIERRE MORTE  
04 79 35 16 07**

**ECOLE MATERNELLE  
04 79 88 15 78**

**ECOLE ÉLÉMENTAIRE  
04 79 61 30 69**

**CLAIRE GEST OSTÉOPATHE  
D.O  
55 BLD CHARCOT  
TRESSERVE  
07 83 55 19 23**



---

# AGENDA 2022 *Sous réserve des conditions sanitaires*

---

**Du vendredi 8 avril au dimanche 10 avril :** Exposition de l'association Sculpture sur Bois à la salle Ellen Willmott.

**Du vendredi 22 avril au dimanche 1<sup>er</sup> mai :** Exposition de l'Association Couleurs Vivent à la salle Ellen Willmott.

**Dimanche 15 mai : LA « TRESSERVIENNE » :** MARCHE et COURSE PEDESTRE ouvertes à tous organisée par l'association la Tresservienne à la salle Ellen Willmott.

**Samedi 11 juin :** Film-documentaire sur 50 années d'explorations souterraines dans le massif du Grand Som en Chartreuse présenté par Jean-Claude Garnier et le club de spéléologie de Villeurbanne, organisé par l'Association Culturelle de Tresserve, salle Ellen Willmott 20h30.

**Du samedi 11 juin au dimanche 26 juin :** Expositions et ateliers «jardin insolite Ellen Willmott » dans le parc de la mairie.

**Vendredi 1<sup>er</sup> juillet :** Kermesse organisée par le Sou des Ecoles à la salle polyvalente sous l'école.

**Samedi 16 juillet :** Fête de la Colline et feu d'artifices organisés par le Comité des Fêtes dans le parc de la Mairie.

**Vendredi 2 septembre :** Conférence sur la résilience par Tiphaine Le Marois, tresservienne, organisée par l'Association Culturelle de Tresserve, salle Ellen Willmott 20h30.

**Samedi 3 septembre :** Forum des Associations à la salle Ellen Willmott de 8h45 à 11h45.

**Samedi 8 octobre :** Histoire de la musique tzigane, spectacle musical avec le groupe Ladislava, organisé par l'Association Culturelle de Tresserve, salle Ellen Willmott 20h30.

**Samedi 12 novembre :** Concert-Spectacle de musique classique avec Alexandre Prévert, organisé par l'Association Culturelle de Tresserve, salle Ellen Willmott 20h30.

**Dimanche 20 novembre :** Vente de choucroute artisanale à emporter UNIQUEMENT organisée par le Club Pédestre de Tresserve, bâtiment des expositions (face à la Mairie). Renseignements et commandes : 06 81 05 58 43 / 06 87 64 92 50

**Samedi 26 novembre :** Soirée « Italienne » organisée par le Comité des fêtes à la salle Ellen Willmott.

## NUMÉROS UTILES

**CABINET MEDICAL  
DE TRESSERVE  
04 79 54 51 06**

**PHARMACIE  
04 79 88 02 03**

**PHARMACIE DE GARDE  
3915**

**CABINET DENTAIRE  
04 79 88 99 11**

**INFIRMIÈRE  
07 70 41 71 33**

**ASSISTANTE SOCIALE  
(MME HOURLIER,  
BASÉE À AIX-LES-BAINS)  
04 85 05 25 50**

**GENDARMERIE D'AIX LES  
BAINS  
04 79 61 15 00**

**GRAND LAC (COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION)  
04 79 35 00 51**

**MASSEURS-KINÉSITHÉRA-  
PEUTES 19 CHEMIN DE  
PIERRE MORTE  
04 79 35 16 07**

**ECOLE MATERNELLE  
04 79 88 15 78**

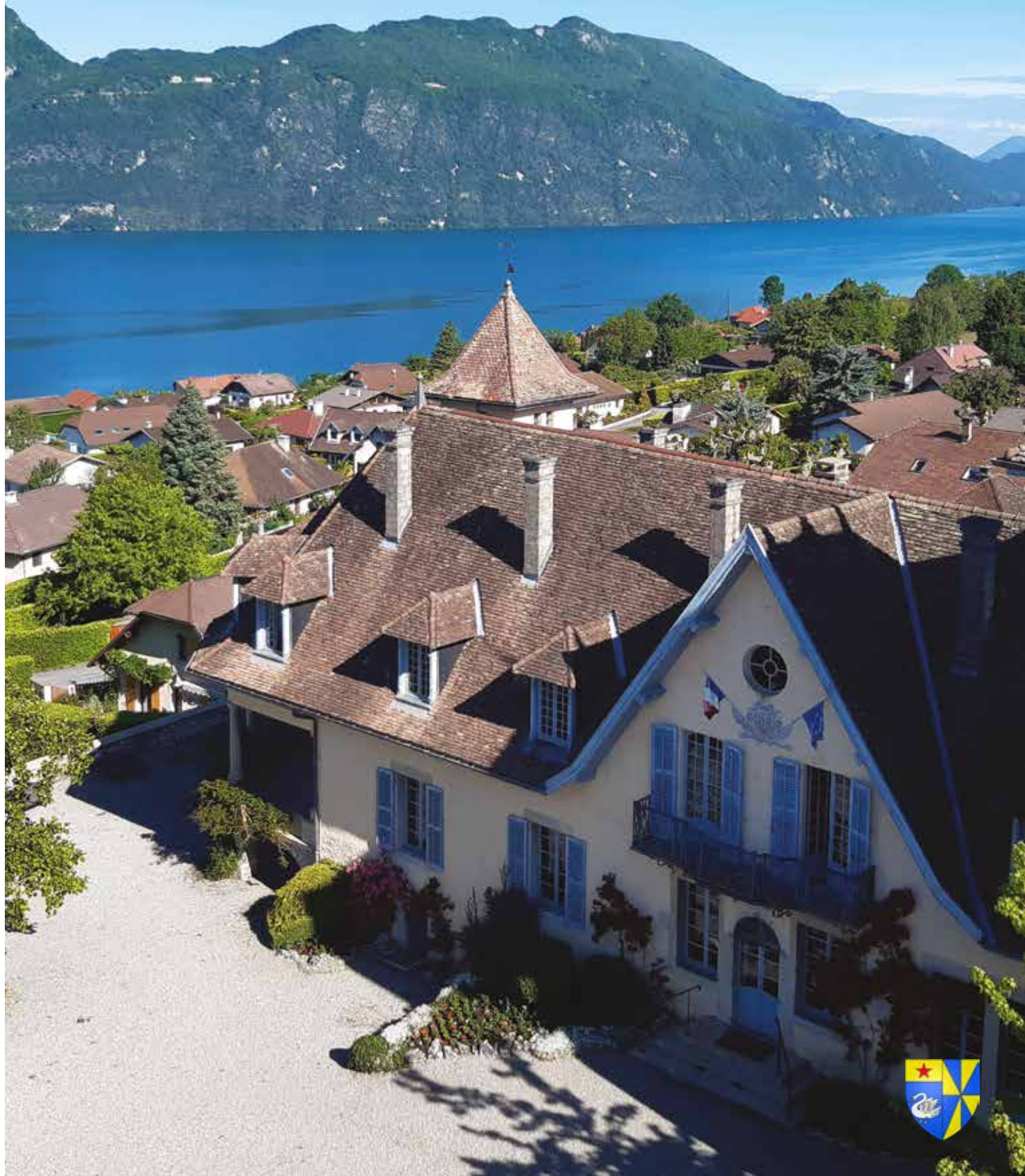
**ECOLE ÉLÉMENTAIRE  
04 79 61 30 69**

**CLAIRE GEST OSTÉOPATHE  
D.O  
55 BLD CHARCOT  
TRESSERVE  
07 83 55 19 23**



Bulletin municipal | Avril 2022

# Le Tresservien



---

# LE MOT DU MAIRE

---



Jean-Claude LOISEAU, MAIRE

Mes chers amis,

Comme chaque année, le printemps qui arrive annonce la fin de l'hiver, mais en 2022 il annonce également la fin de la plupart des restrictions sanitaires que nous attendions tant.

Chacun d'entre nous, a hâte de retrouver sa vie d'avant avec la reprise de la vie sociale, de profiter des manifestations festives, des rencontres et de la convivialité qui en découle.

Malheureusement la guerre en Ukraine frappe à notre porte, ravivant des tensions que l'on pensait disparues à tout jamais et qui ne manqueront pas d'impacter notre vie quotidienne. Nous ferons face comme d'habitude car nous savons tous que la base qui est constante dans toutes les épreuves est la solidarité. Les Tresserviens l'ont montré pendant la pandémie et le montrent encore aujourd'hui par cet exceptionnel élan de solidarité en réunissant grand nombre des produits de première nécessité pour une collecte, en mettant aussi à disposition des réfugiés des logements à partager ou des maisons pour les accueillir. Qu'ils en soient ici tous remerciés.

Mais malgré cette actualité bien sombre, notre équipe municipale n'a pas arrêté de travailler et vous pourrez voir dans ce bulletin les nombreuses réalisations de ces derniers mois et les travaux mis en chantier :

- La fin de la première tranche de création des trottoirs commencée depuis plus de trois ans,
- La délivrance du permis de construire concernant le pôle commercial et de santé permettant ainsi aux travaux de débuter dès le deuxième semestre,
- Le lancement d'appel d'offres pour la réhabilitation de l'école,
- L'installation des caméras de vidéosurveillance maintenant terminée,
- Le reboisement du bois de Coëtan effectué à notre demande par l'ONF.

Comme je pense que tout va continuer à aller de mieux en mieux au niveau de la Covid, même si on voit que la contagion est toujours bien présente, nous pourrions donc reprendre nos apéritifs de quartier à partir du mois de juin, organiser la fête du village et le feu d'artifice, les réunions thématiques dont à nouveau une sur le moustique tigre et le frelon asiatique...

Ces occasions de nous retrouver sont précieuses pour les élus, elles permettent de connaître vos sentiments et vos attentes, d'échanger sur les projets et leur réalisation, car ce lien direct est l'essence même de notre engagement.

De nouvelles actions ont été mises en place :

- Une aide pour les Tresserviens ayant des difficultés dans leur démarches administratives avec une personne dédiée spécialement à leur écoute,
- Un nouveau moyen d'information « ILLIWAP » qui nous permettra de communiquer directement avec vous en utilisant vos téléphones portables,
- Un nouveau système de transport avec Grand Lac plus efficace particulièrement sur le transport à la demande qui paraît très intéressant.

Comme vous vous en doutez, je ne peux terminer ce mot sans évoquer la disparition d'Éric Courson, 1<sup>er</sup> adjoint de la commune, décédé l'été dernier de la Covid, compagnon de toujours, ami personnel, qui aura marqué de son empreinte Tresserve par sa gentillesse et son empathie communicative.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter de profiter de toutes les occasions qui s'offrent à vous d'être heureux, de vivre l'instant présent et de vous retrouver très nombreux au plus vite au cours de toutes les rencontres qui nous seront offertes dans les mois à venir.

Jean-Claude LOISEAU

---

# LISTE ET CONTACTS

---

## ASSOCIATIONS DE TRESSERVE

**Nous avons la chance à Tresserve de bénéficier de la vitalité du secteur associatif qui répond aux attentes de notre population.**

**Que ce soit dans le domaine sportif, culturel, artistique, animation ou social, vous trouverez une association qui va répondre à vos attentes.**

**Afin de vous apporter toutes informations utiles, vous trouverez ci-dessous la liste des différentes associations présentes sur la commune et les références des personnes à contacter. Nous profitons de cet article pour remercier les nombreux bénévoles pour leur dynamisme et le temps qu'ils consacrent à la vie de la Commune.**

ASSOCIATIONS	CONTACTS	MAIL
A.C.T.	Mme GIRARDET Sylvie	president@actresserve.fr
ADEL 73 (association de défense de l'environnement du lac 73)	M. PAULIK Daniel	danielpaulik@free.fr
Club de l'Âge d'Or	Eliane XAMBO	eliane.xambo@orange.fr
A.S.T. Vétérans	M.CALLUYERE Pascal	pcalluyere@yahoo.fr
AÏKIDO M.REBOUH	M.REBOUH Saïd	s.rebouh@aixlesbains.fr
AMICALE BOULE M.MERMOZ	M.MERMOZ Gilbert	gilbert.mermoz@orange.fr
ANCIENS COMBATTANTS	M. WARIN Guy	anc-combt.tresserve@sfr.fr
ATELIER DE SCULPTURE SUR BOIS	M. VIGNOLI Jean-Marc	jean-marc.vignoli@orange.fr
SAMPHI - ATHLETISME	M. YVARS Philippe	philippeyvars@yahoo.fr
BRIDGE CLUB	Mme LECOQ Françoise	francoise.lecoq0387@orange.fr
CENTRE DE DANSE	Mme BARRAGUE Claudine	barrague.claudine@orange.fr
CLAQUETTES	Mme TROMPIER Mylène	mylene.trompier@gmail.com
CLUB PEDESTRE	M.VIAND-PORRAZ Gérard	g.viand.p@gmail.com
COMITE DES FETES	M. RAVIER Patrick	comite.tresserve@gmail.com
COULEURS VIVENT	Mme VIBERT Martine	martine.vibert@sfr.fr
CYCLO-CLUB	Mme DEFRANOUX Marie-Claire	marieclaire.gachet@laposte.net
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Mme ANDRE Dominique	dominicandre73@gmail.com
HATHA YOGA NAMASTE	Mme PICCHIOTTINO Any	apicch@gmail.com
HOSUKWAN (Taekwondo, Taïchi Chuan Qi Gong, Hapkido, self-defense)	M. ROBERT Yves	contact@hosukwan.com
JACMY	Mme BASLY Annick	annick.basly@hotmail.fr
JUDO	M. ARNAL Yohann	yoann.arj@gmail.com
LA TRESSERVIENNE	M. MARTINET Alain	al1.martinet@free.fr
L'ECHIQUIER DE LA COLLINE	Mme MALGRAND Anne-Sophie	lechiquiertresserve@gmail.com
PASSION LACUSTRE	Brigitte FAVRE	passion.lacustre@gmail.com
SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	M. JACQUES COLLAUDIN	jcollaudin@aol.com
SOU DES ECOLES	M.JAY Arnaud	lesoudeseolestresserve@gmail.com arnaudjay@yahoo.fr
TENNIS CLUB	Mme MANNEVEAU Karen	karenmanneveau@gmail.com
THEATRE (Rev'Artravis)	Mme Krystia MOVA	contact.revartravis@gmail.com
YACHT-CLUB	M. PESIC	a.pesic@be-mev.com
YOGA DE SAMARA	Mme MEIGNEN Sandra	sandrameignen@wanadoo.fr